

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



Revue n°47 - Décembre 2013

PAR LE PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

C'est dans les moments difficiles que la solidarité doit jouer son rôle or, de jour en jour, la crise accentue les demandes de soutien et multiplie les situations de précarité. Plus que jamais le monde associatif des sapeurs-pompiers doit remplir sa mission d'association loi 1901.

Les amicales des casernes doivent veiller à appliquer leurs statuts et notamment le but et l'objet de l'existence de leur association.

Si les caisses de secours ont laissé la place à la solidarité, à l'entre-aide, à l'action sociale il est important à notre époque que ces notions soient efficaces et réelles.

Pour vous aider, le comité exécutif a planifié des réunions en soirée dans chacun des secteurs des centres de secours afin de rencontrer le monde associatif et les chefs de caserne pour une meilleure communication et une information au plus près du terrain.

Ces rencontres permettront des échanges fructueux, de dialogue et d'explication sur le rôle de l'UDSP 38 ainsi que sur les perspectives d'actions que vous ne manquerez pas de nous soumettre.

La société évolue et le monde des sapeurs-pompiers avec elle. Il est impératif de suivre le mouvement tout en conservant les valeurs et les liens qui unissent notre corporation.

A l'heure où j'écris cet édito, les réunions que nous avons faites ont été riches en travaux, en échanges et en convivialité. Merci à ceux qui nous ont déjà accueillis.

Concernant sa feuille de route, l'Union départementale continue à œuvrer dans les domaines du social (avec notamment l'œuvre des pupilles, la solidarité, la complémentaire d'assurance) du sport, de la jeunesse avec nos JSP et des anciens.

Il convient de noter la progression du nombre de nos JSP et la création d'une nouvelle section. Bravo aux membres du pôle pédagogique, aux encadrants et aux formateurs qui œuvrent pour la jeunesse et pour la pérennité des effectifs de sapeurs-pompiers de notre département.

En cette période de fin d'année, je tiens à vous remercier, toutes et tous, encore et toujours, pour votre action, votre confiance et votre soutien.

En mon nom et en celui des membres du comité exécutif et du conseil d'administration, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux à vous, à vos familles ainsi qu'à vos proches pour l'année 2014.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé et qu'elle soit riche d'espoir !

Colonel Jacques PERRIN



DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISÈRE

Le fonctionnement des institutions, générateur de dépenses publiques, doit traverser les turbulences de ce qu'il est convenu d'appeler crise.

Le SDIS a l'obligation d'assurer ses missions en s'adaptant aux réformes imposées par la conjoncture.

Quand bien même nous avons pu anticiper les difficultés au regard des problématiques actuelles comme le dossier du temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels ou bien encore la gestion des logements par nécessité absolue de services, il nous faut cependant rester extrêmement vigilants quant à la menace qui pèse sur des enjeux nationaux :

- le volontariat dont il faut à tout prix préserver l'engagement et optimiser la disponibilité,
- la gestion du secours à personnes, activité première des services d'incendie et de secours dans le cadre de la compétence partagée où la complémentarité n'a pas encore supplanté la concurrence.

Concernant le volontariat, tout doit être fait pour préserver cette force vive qui nous caractérise et sans laquelle le SDIS de l'Isère ne fonctionnerait pas.

Dans cette optique, des actions sont entreprises pour fidéliser nos volontaires, comme la mise en place d'un partenariat privilégié avec un organisme bancaire et ainsi faciliter l'insertion sociale des SPV, à l'identique des dispositifs existants pour les fonctionnaires.

Un nouvel événement du SDIS de l'Isère, la Sainte-Barbe départementale permettra également de mettre en avant nos nouvelles recrues tout en donnant une ampleur solennelle à ce noble engagement citoyen.

Que vive encore longtemps notre mode de Sécurité civile.

Colonel Hervé ENARD



EDITORIAL

par le président de l'U.D.S.P. 38.....1

LE MOT

du DDSIS3

LA VIE DE L'U.D.S.P. 38

Comité exécutif 9

Conseil d'administration11

Comité d'honneur13

Animateurs des commissions et pôles.....13

Elections des administrateurs 2013..... 14

Elections des administrateurs 201414

Flash Info.....15

Capitaine Gérard MOUNIER-VEHIER.....16

Réunion de rentrée des animateurs des commissions et pôles17

Tour des amicales de l'Isère.....17

Calendrier des rencontres 2013.....18

Capitaine Roger MONDANGE 19

Commandant Robert RIOTTON19

VIE DES CENTRES ET DES AMICALES

La Terrasse, 1851-201320

Journée de détente des anciens Sapeurs-Pompiers de Vizille23

1893 - 2013, 120 d'existence des Sapeurs-Pompiers de Roche.....24

CONGRÈS

96ème Congrès départemental à La Tour-du-Pin 26

Les Médaillés du Congrès.....28

120ème Congrès national à Chambéry29

ANCIENS

Journée de détente de la commission des anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère..... 30

Concours de pétanque à La Côte-Saint-André 31

Journée de détente à Saint-Egrève32

Repas des Anciens Chefs de Corps à Fort Barraux.....33

CHARTRE NATIONALE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

34

DIVERS

De la préhistoire au département de l'Isère - 4ème Partie 36

SPORTS

Aigrefeuille-sur-Maine : Championnat de France Semi-Marathon 39

Valras-Plage : Beach Soccer..... 40

Clermont-Ferrand : Championnat de France de rugby 41

Haut-Grésivaudan : Championnat de France de trekking 42

Guadeloupe : FINAT 2013 46

Les 2 Alpes : Championnat de France de ski alpin..... 48

L'UDSP 38 soutient le sport..... 48

U.R.R.A.

Loriol-sur-Drôme : Hommage solennel..... 49

Flyer U.R.R.A..... 50

JSP

Rassemblement des JSP à Salaise-sur-Sanne.....51

Pôle Pédagogique Départemental des JSP 53

Cross départemental 2014 à Septème 55

SOCIAL

Rassemblement parents, enfants à Saint-Jean-de-Bournay 56

Remise d'ordinateurs 62

Actions de l'ODP en Isère 62

Versement des dons des amicales à l'ODP... 62

TÉLÉTHON

Notre combat « sauver des vies » ... 63

ETAT CIVIL

Naissances..... 64

Mariages..... 65

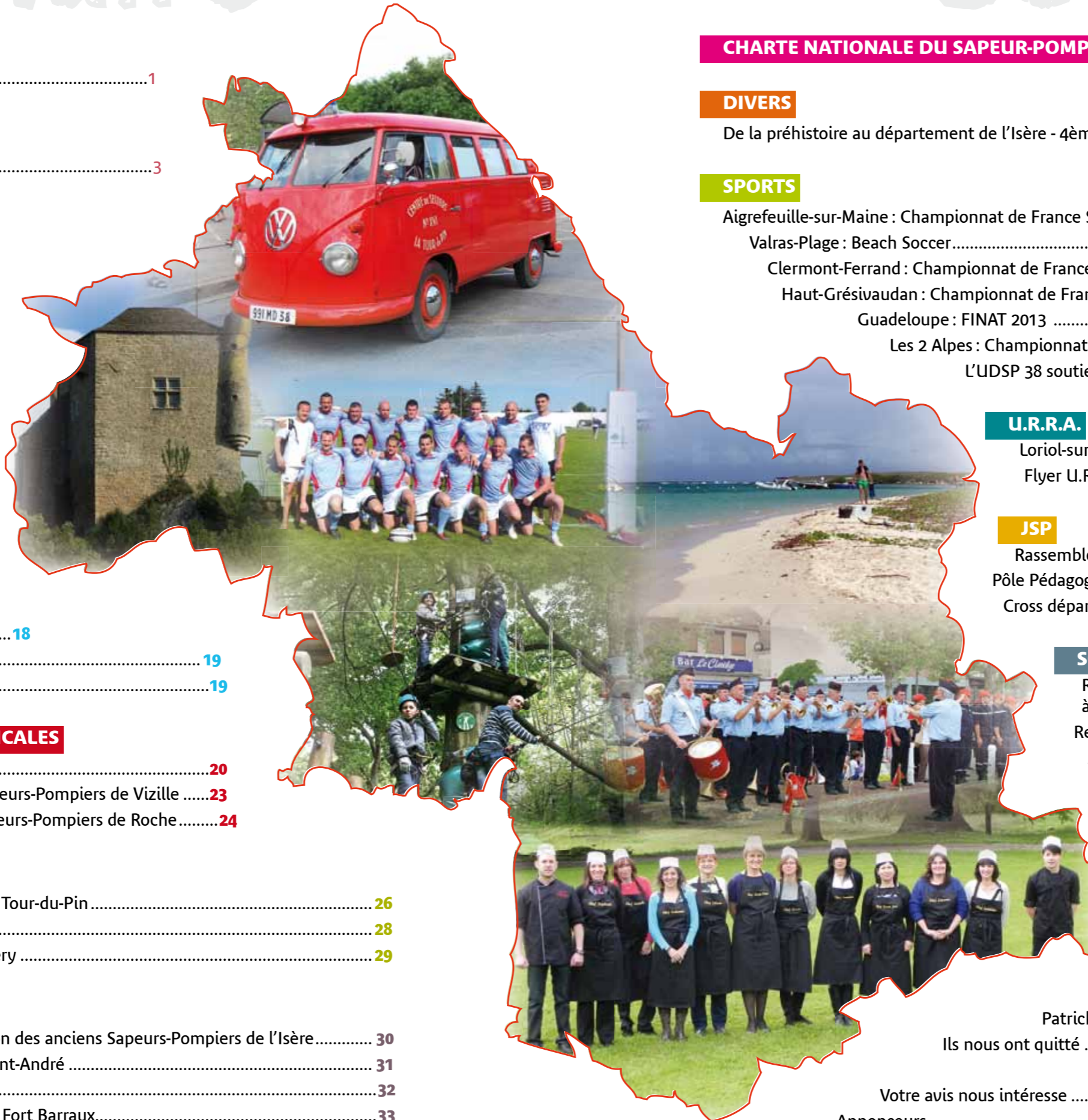
A la mémoire du Caporal-Chef

Patrick TROUILLOUD..... 66

Ils nous ont quitté 66

Votre avis nous intéresse 67

Annonces 68





Affiliée à la
Fédération Nationale
des Sapeurs-Pompiers
de France

Directeur de la publication

Colonel Jacques PERRIN

Animateur de la commission communication

capitaine Pascal MARINI

Comité de rédaction

commandant Bernard GATEAU, capitaine Guy COTTAZ, capitaine Jean-Luc GIRAUD, capitaine Michel GROSSELIN, capitaine Michel PUGNOT, capitaine Dominique REVEYRAND, lieutenant Gaëtan VALVO, lieutenant Olivier ZANCA, adjudant Jean-Claude MUTTE et sergent Rémi CHATELAT.

Siège Social

U.D.S.P. 38 - Le Manival - BP 97
11 avenue du Vercors - 38243 Meylan Cedex
Tél : 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16

Courriel : contact@udsp38.fr

Crédits photos - Revue n° 47

UDSP 38 - SDIS 38 - FNSPF - U.R.R.A - ODP
A. GORBATECHEW - F. PONCET - S. JULIEN,
J-NCARTANNAZ - G. MOLLION - O. ZANCA
J. BLANES - M. HERAUT - C. MILLIAT - M.BERRICHE
P. MARINI - J-L. GIRAUD - F. BERGER - F. TERRAS
S. GLENAT- M. GROSSELIN - l'association IMAGINE
QUIRIEU et X

Amicales de sapeurs-pompiers de

Bourg D'Oisans - La Côte-St-André - Les Deux-Alpes
- Grenoble - Heyrieux - Lorient - Oytier/Septème
Pontcharra - Pont-de-Claix - Région St-Jeannaise
Roche - la Terrasse - La Tour-du-Pin - St-Egrève - Les
Vaulnaveys - Vizille - Val-du-Ver - Vourey.

*Merci à chacun pour sa participation à
l'illustration de la revue.*

Conception, Réalisation et Régie Publicitaire

COMMUNICATION SERVICE/PRESS

18, rue du Faubourg du temple - 75011 PARIS
Tél. 01 40 22 64 47 - Fax. 01 40 21 06 46
E-mail : csp.contact@online.fr

Le Comité
de rédaction de l'Union
Départementale des
Sapeurs-Pompiers
de l'Isère souhaite
à ses lecteurs une
chaleureuse

Année 2014

emplie de solidarité,
de dévouement et
de partage.

COMITÉ EXÉCUTIF



Colonel J. PERRIN
Président



Capitaine J-L. GIRAUD
1er Vice-Président



Lieutenant G. VALVO
Vice-Président secteur nord



Capitaine M. PUGNOT
Vice-Président secteur sud



Capitaine P. MARINI
Secrétaire Général



Capitaine G. COTTAZ
Trésorier Général



Commandant B. GATEAU
Secrétaire Général Adjoint



Lieutenant O. ZANCA
Trésorier Général Adjoint

SON RÔLE

- ✓ Il est chargé de toutes les affaires courantes
- ✓ Il se réunit mensuellement
- ✓ Exceptionnellement pour toutes nécessités

LE PERSONNEL DE L'UDSP



Liliane SCHMITT

- ✓ Administration
- ✓ Comptabilité
- ✓ Dossiers d'assurance
(temps plein)



Teresa BARANGER

- ✓ UDSP38-FORMATION
- ✓ Fichier informatique
des adhérents
- ✓ Communication
(temps 80 %)

🕒 Horaires

- **du lundi au jeudi**
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- **le vendredi**
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Contacts

UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex
Tél.: 04 76 18 93 62 - Fax: 04 76 18 93 16
Courriel: contact@udsp38.fr
Site Internet: www.udsp38.fr

L'ENSEMBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(par catégorie, avec mention de l'amicale de rattachement)

Sapeurs-pompiers volontaires

- Colonel Jacques PERRIN (Morestel)
- Commandant Pierre NOBILE (Bourgoin-Jallieu)
- Capitaine Guy COTTAZ (Dolomieu)
- Capitaine Jean-Luc GIRAUD (Bourg-d'Oisans)
- Capitaine Michel GROSSELIN (Val-du-Ver)
- Capitaine Pascal MARINI (Vizille)
- Capitaine Jean-Claude PRIMARD (Saint-André-Le-Gaz)
- Capitaine Michel PUGNOT (G. Sud)
- Capitaine Dominique REVEYRAND (Heyrieux)
- Lieutenant Pierre CAMPAYO (Les Deux-Alpes)
- Lieutenant Vincent TAMBUZZO (Villard-Bonnot)
- Lieutenant Gaëtan VALVO (Saint-Jean-de-Moirans)
- Lieutenant Jean-Jacques VITTOZ (Oytier-Septème)
- Lieutenant Olivier ZANCA (Région Saint-Jeannaise)
- Infirmière principale Myriam CAPELLI (Mens)
- Adjudant-Chef Ludovic LOMBARD (La Tour-du-Pin)
- Adjudant-Chef Jean-Marc MIEULET (Sassenage)
- Adjudant Bruno GORDON (Les Avenières)
- Adjudant Benoît ROGER (Monestier-de-Clermont)
- Adjudant Stéphane ROLLAND (Granier-Chapareillan)
- Sergent-Chef Claude LOMBARD (Bavonne)
- Sergent Rémi CHATELAT (Frontonas)
- Sergent Jean-Marc SARAT (Bavonne)
- Sergent Anthony VARVIER (la Tour-du-Pin)
- Caporal Aurélie MOREL (Chanas)

Sapeurs-pompiers professionnels

- Lieutenant-colonel Ronan DELMAS (D.D.S.I.S. 38)
- Commandant Bernard GATEAU (D.D.S.I.S. 38)
- Commandant Bernard MOLLIER (D.D.S.I.S. 38)
- Lieutenant Serge GLENAT (D.D.S.I.S. 38)
- Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU (Péage-de-Roussillon)

Personnels administratifs et techniques spécialisés

- Laurence OGIER-COLLIN (D.D.S.I.S. 38)

Anciens

- Adjudant-Chef Jean-Claude MUTTE (Vizille)

Jeunes Sapeurs-Pompiers

- Adjudant-Chef Gérald PRUDHOMME (Oytier-Septème)

Conseillers techniques

- Colonel Hervé ENARD (D.D.S.I.S. 38)
- Médecin hors classe Christophe ROUX, médecin-chef (D.D.S.I.S. 38)

COMITÉ D'HONNEUR

- | | | |
|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Lieutenant-colonel Eugène BLANC | Capitaine Joseph COTTAZ | Lieutenant Henri ARGOUD |
| Lieutenant-colonel René PAILLOT | Capitaine Michel DUC | Lieutenant Armand BERNARD |
| Colonel Bertrand KAISER | Capitaine André ESCALLON | Lieutenant Marcel BLANC |
| Commandant Jean-Jacques GUERCHET | Capitaine André GUARINOS | Lieutenant Pierre CROIZAT |
| Commandant Pierre LANGLAIS | Capitaine Jean GAUTHIER | Lieutenant Pierre FAVET |
| Commandant Albert MILLET | Capitaine Auguste GILLET | Lieutenant Gérard GIROUTRU |
| Commandant Robert RIOTTON † | Capitaine André GIORDANO | Lieutenant Jack NAVILLE |
| Capitaine Gabriel ALLIBE | Capitaine Jacques GIVORD | Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN |
| Capitaine Georges AUDIBERT | Capitaine Claude MATHIEU | Lieutenant Raymond PICOT |
| Capitaine Louis BEYLE | Capitaine Robert MAURINAUX | Lieutenant Florian SOUILLET |
| Capitaine Gilbert BONIN | Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX | Major Michel BOURGUIGNON |
| Capitaine André BOYET | Capitaine Roger MONDANGE † | Major Jean-Michel ANSELME |
| Capitaine Gérard BRUNEL | Capitaine Félicien MOUCHET | Major André BONNET |
| Capitaine Maurice BUISSON | Capitaine Gérard MOUNIER-VEHIER | Major Marcel PERRIN |
| Capitaine Jean CLAPISSON | Capitaine Gaston PALIN | Major Jean-Louis ROLLAND |
| Capitaine André CLEYET-MERLE | Capitaine Serge ROUSSET | Adjudant-chef Roger MANDRAN |
| Capitaine Paul COLOMB | Capitaine Claude SPÉRONE | Adjudant-chef Luc MONIN |
| Capitaine Robert COQUET | Capitaine Fernand TERRAS | |

ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES

 Sport Lieutenant Serge GLENAT	 Anciens Capitaine Michel DUC	 Communication Capitaine Pascal MARINI	 Musique Concours de Manoeuvre Lieutenant Gaëtan VALVO
 Pôle Social Adjudant-chef Ludovic LOMBARD	 Boules UDSP 38 Capitaine Jean-Claude PRIMARD et le Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN		
 Pôle Pédagogique JSP Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME	 Juridique Capitaine Jean-Luc GIRAUD et le Président de l'UD	 Téléthon Lieutenant Ernest NGUYEN Coordinateur départemental	

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS 2013

DÉPOUILLEMENT LE 10 JUIN 2013 À 18 H 00 AU SIÈGE À MEYLAN

Ont été élus (classement par ordre de suffrages exprimés) :

✓ Catégorie « sapeur-pompier volontaire » - 6 postes à pourvoir



Lieutenant **CAMPAYO Pierre**
(Les Deux Alpes)



Infirmière principale
CAPELLI Myriam (Mens)



Capitaine **MARINI Pascal**
(Vizille)



Sergent-chef **GORDON Bruno**
(Les Avenières)



Capitaine **COTTAZ Guy**
(Dolomieu)



Lieutenant **ZANCA Olivier**
(Région Saint-Jeannaise)

✓ Catégorie « sapeur-pompier professionnel » - 4 postes à pourvoir



Lieutenant **GLENAT Serge**
(D.D.S.I.S. 38)



Lieutenant **MATHIEU Jean-Pierre**
(Péage-de-Roussillon)



Commandant **MOLLIER Bernard**
(D.D.S.I.S. 38)



Commandant **GATEAU Bernard**
(D.D.S.I.S. 38)

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS 2014

✓ Catégorie SPV (13 postes à pourvoir) - Membres sortants

- Michel GROSSELLIN
- Claude LOMBARD
- Ludovic LOMBARD
- Jean-Marc MIEULET
- Aurélie MOREL
- Jean-Claude PRIMARD
- Michel PUGNOT
- Dominique REVEYRAND
- Benoît ROGER
- Stéphane ROLLAND
- Jean-Marc SARAT
- Gaëtan VALVO
- Jean-Jacques VITTOZ

✓ Catégorie JSP (1 poste à pourvoir) - Membre sortant

- Gérald PRUDHOMME

✓ Catégorie Ancien (1 poste à pourvoir) - Membre sortant

- Jean-Claude MUTTE

ADHÉRENTS U.D.S.P. 38

ANNÉE 2013

Catégorie	Nombre d'adhérents
Membres Actifs	4 291
Jeunes Sapeurs-Pompiers	679
Anciens	1 571
PATS	146
Soit au total	6 687 adhérents

FÉLICITATIONS

Le colonel Jacques Perrin, président de l'U.D.S.P.38, vice-président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, chef du groupement maintien et développement du volontariat au S.D.I.S. 38, a reçu l'Ordre National de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier par le colonel Eric Faure, président de la F.N.S.P.F. et de l'O.D.P.

Cette cérémonie s'est déroulée le samedi 31 août 2013 à la salle de l'amitié à Morestel, ville qui a vu grandir cet homme dont les qualités humaines et morales étaient mises en exergue.

Comme un clin d'œil à sa modestie, le public venu nombreux et de toute la France, applaudissait longuement celui qui venait de recevoir la plus haute distinction de notre République et qui honore l'ensemble des sapeurs-pompiers.





CAPITAINE GÉRARD MOUNIER-VEHIER

C'est tout simplement au terme de son mandat d'administrateur en juin 2013 que Gérard a décidé que l'heure était arrivée de mettre fin à 28 années de bons et loyaux services au sein de notre association.

Il nous écrit : « J'ai vécu une aventure humaine et sociale formidable. Mon seul regret est que mes contraintes professionnelles ou familiales, ou mon éloignement

géographique de la région grenobloise, ne m'aient pas permis de m'impliquer tel que je l'aurais souhaité, et ma participation à la vie de notre union est restée trop modeste ».

Modeste, il l'est, discret aussi et humain cela ne fait pas de doute. Voilà bien des qualificatifs qui peuvent donner l'échelle de l'homme.

Nous nous autoriserons à en énumérer quelques autres juste pour lui rendre l'hommage qu'il mérite : attentif, impliqué, efficace et disponible.

Gérard s'est investi à tous les niveaux du milieu associatif de la filière sapeur-pompier.

Aux postes d'administrateur et commissaire aux comptes au sein de l'Union départementale mais également aux mêmes postes au niveau de l'Union régionale des sapeurs-pompiers Rhône-Alpes et enfin comme grand électeur à la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

La liste des décorations qui lui ont été décernées confirme bien ses qualités :

- Reconnaissance de l'Union Départementale aux degrés de chevalier, d'officier et de commandeur.
- Reconnaissance fédérale, médaille d'argent.
- Distinction de la fédération française de l'encouragement du dévouement et du bénévolat, médaille de bronze.

Il a accepté de poursuivre ses fonctions de chef de caserne pour quelques années encore.

Aujourd'hui, il va continuer à s'impliquer dans le projet de la mise en place de Center Parc sur la commune de Roybon qui devrait permettre à de nombreux sapeurs-pompiers volontaires de tout le secteur de pouvoir profiter d'un travail en convention avec le SDIS 38 pour assurer leur mission de SPV.

« Je pense qu'il est temps pour moi de laisser la place aux jeunes pour gérer notre Union » voilà une phrase qui lui ressemble, savoir se mettre en retrait pour faire avancer les choses.

Gérard nous aurons tout le plaisir de te retrouver lors de nos réunions du conseil d'administration mais cette fois avec l'étiquette de membre du comité d'honneur.

L'ensemble du comité exécutif et du conseil d'administration t'adresse toutes ses félicitations et te fait part de toute son amitié.

Le comité de rédaction

Remise de la cravate de commandeur de la Reconnaissance de l'UDSP 38 lors du congrès départemental à La Tour-du-Pin le 15 juin 2013.

Emotion vivement ressentie lors de cette cérémonie de remise de distinction par notre ami et collègue.

« Je tiens à vous remercier, et à travers vous, tous les administrateurs, pour ce geste très fort de reconnaissance dont je ne sais si je suis digne ».



RÉUNION DE RENTRÉE DES ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES, LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

C'est le mardi 10 septembre, au siège social de l'U.D.S.P. 38 à Meylan, que se sont réunis les animateurs pour une séance de travail organisée par le capitaine Pascal MARINI, secrétaire général de l'association.

Le fonctionnement administratif de l'U.D.S.P. 38 était le sujet principal abordé, avec l'explication du rôle tenu par le comité exécutif, le conseil d'administration, les commissions et pôles, les amicales, les JSP et les adhérents.

Le positionnement des animateurs fut plus particulièrement développé ainsi que les relations institutionnelles avec le SDIS 38 et associatives avec l'Union régionale des sapeurs-pompiers Rhône-Alpes ainsi qu'avec la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Les participants avaient fait part auparavant de leurs attentes et de leurs interrogations ce qui a permis un travail fructueux.

Le comité de rédaction

TOUR DES AMICALES DE L'ISÈRE RENCONTRES & ÉCHANGES

Comme annoncé lors de notre assemblée générale du 15 juin 2013, dès la rentrée en septembre, les élus du comité exécutif et du conseil d'administration de l'U.D.S.P. 38 sont allés à la rencontre des présidents d'amicales et des chefs de casernes de l'Isère.

Malgré nos efforts, le forum à destination des présidents d'amicales et le renfort de nos vecteurs de communication, la participation à l'assemblée générale est restée inférieure à nos attentes et l'exposé de notre politique en faveur des adhérents n'a pas eu la propagation souhaitée.

Au cours de ces rencontres, les participations assidues des présidents accompagnés des chefs de casernes, ont permis d'échanger sur les rôles complémentaires et indissociables qu'ont à jouer les deux institutions au service de la communauté de vie des sapeurs-pompiers, mais également dans l'intérêt des Iséroises et des Isérois.

L'ordre du jour était le suivant:

- Présentation de l'U.D.S.P. 38 (objets, organisation, fonctionnement, projets).
- Echanges entre les participants (doléances, attentes, propositions).

Le comité de rédaction



CALENDRIER DES RENCONTRES 2013

Mercredi 04 septembre

Caserne de Vernioz
(Roussillon et Pays Viennois)

- Amicales et casernes d'Agnin, de Beaurepaire, Chanas, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Chasse-sur-Rhône, Vernioz, Luzinay, Septème et Vienne.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 18 septembre

Caserne de Saint-Jean-de-Bournay
(Portes de l'Isère ouest et Bièvre Valloire)

- Amicales et casernes d'Heyrieux, Roche, St-Georges-d'Espéranche, St-Jean-de-Bournay, St-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, La Côte-St-André, La Frette, Colombe, Izeaux, Roybon et St-Etienne-de-St-Geoirs.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 25 septembre

Caserne de Trept (Haut Rhône, Portes de l'Isère et Portes du Dauphiné)

- Amicales et casernes de Les Avenières, Dolomieu, Montalieu-Vercieu, Morestel, St Baudille-de-la-Tour, Val-du-Ver (St Chef), Veyrins-Thuellin, Bourgoin-Jallieu, Four, Frontonas, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, St-Marcel-Bel-Accueil, St-Savin, Crémieu, Pt-de-Cheruy, Trept et Villette-d'Anthon.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 02 octobre

Caserne de Pont-de-Beauvoisin
(Vals du Dauphiné et Chartreuse)

- Amicales et casernes de Bizonnas, Chabons, Chimilin, La Bâtie-Montgascon, La Tour-du-Pin, Pt-de-Beauvoisin, Les Abrets, St-André-le-Gaz, St-Geoire-en-Valdaine, Montferrat, Entre-Deux-Guiers, Miribel-les-Echelles, St-Laurent-du-Pont et St-Pierre-de-Chartreuse.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mardi 15 octobre

Caserne Vinay
(Pays Voironnais et Sud Grésivaudan)

- Amicales et casernes de Beaucroissant, Charavines, Charneclès, La Buisse,

La Murette, Moirans, St-Etienne-de-Crossey, St-Quentin-sur-Isère, Tullins, Voiron, Vourey, Chatte, Chevrières, Pt-en Royans, St-Antoine-l'Abbaye, St-Hilaire-du-Rosier, St-Just-de-Claix, St-Marcellin, St-Romans et Vinay.

- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 23 octobre

Caserne de Autrans (Vercors)

- Amicales et casernes d'Autrans, Corrençon-en-Vercors, Lans-en-Vercors, St-Nizier-du-Moucherotte et Villard-de-Lans.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 30 octobre

Caserne de Le Touvet
(Haut Grésivaudan et Bas Grésivaudan)

- Amicales et casernes de Les Adrets, Allevard, Chapareillan, Le Touvet, Pontcharra, St-Hilaire-du-Touvet, Theys, Crolles, Domène, Frogès, Combe de Lancey, St-Ismier, St-Mury-Monteymond et Villard-Bonnot.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 06 novembre

Caserne de Vizille (Romanche, Trièves, Oisans et Matheysine)

- Amicales et casernes Brié-et-Angonnes, Chamrousse, Herbeys, Jarrie, Les Vaulnaveys, Vizille, Gresse-en-Vercors, Mens, Monestier-de-Clermont, Huez, Bourg-d'Oisans, Les-Deux-Alpes, Livet et Gavet, Corps, La Mure et Valbonnais.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

Mercredi 13 novembre

Caserne de Seyssinet
(Sud Agglo, Nord Agglo, Ouest Agglo, Est Agglo et amicale DDSIS 38)

- Amicales et casernes d'Echirolles, Vif, Grenoble, Le Sappey-en-Chartreuse, St-Egrève, Sassenage, Seyssinet, Eybens, Meylan, St-Martin-d'Hères et DDSIS 38 amicale.
- Administrateurs de l'U.D.S.P. 38 du secteur.

CAPITAINE ROGER MONDANGE

Capitaine Roger MONDANGE, vous vous êtes engagé chez les sapeurs-pompiers le 02 janvier 1950 au centre de secours de Péage-de-Roussillon.

Vous avez été nommé caporal en 1954, sergent en 1961, adjudant en 1972, sous-lieutenant en septembre 1972, lieutenant en 1983.

Vous avez été décoré des médailles d'argent en 1971, de vermeil en 1980 et d'or en 1987. Vous avez été décoré de la médaille de la reconnaissance de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère en 1989.

Vous avez participé à de très nombreuses interventions ainsi qu'à des renforts extérieurs, notamment dans les feux de forêts du midi.

Comme bon nombre de vos collègues sapeurs-pompiers, vous avez été profondément marqué par des événements dramatiques tels que la catastrophe de Feyzin en 1966 et par la tragédie du 5 décembre 1981, place de la halle à Péage-de-Roussillon.

Vous avez été une des chevilles ouvrières du regroupement des trois centres dans une même organisation des secours.

En 1986, vous avez succédé au capitaine Jean MEDALIN comme chef du corps intercommunal de l'agglomération roussillonnaise.

Vous avez eu une activité amicaliste importante. Vous avez participé aux concours de manœuvres départementaux et nationaux où le corps se distingua.

Vous avez été administrateur de l'Union Départementale pendant plusieurs mandats.

Vous avez transmis votre passion à vos trois fils qui sont fiers, aujourd'hui, de vous avoir succédé.

Vous avez fait valoir vos droits à la retraite le 17 décembre 1990 avec le grade de capitaine honoraire.

De 1950 à 1990, c'est 40 ans de sapeurs-pompiers volontaires que vous avez mis au service des autres, parfois au détriment de votre vie familiale et professionnelle. Vous laisserez l'image d'un chef dévoué, d'un ami très proche de ses hommes.

Madame MONDANGE, Jean-Louis, Françoise, André, Denis, vos conjoints, petits-enfants, arrière-petits-enfants, la grande famille des sapeurs-pompiers partage votre douleur et vous exprime ses plus sincères condoléances.

Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU,
Roussillon

COMMANDANT ROBERT RIOTTON

Robert RIOTTON est parti sur d'autres chemins à l'âge de 66 ans. Ses obsèques se sont déroulées le jeudi 05 septembre 2013 en l'église de Saint-Martin-de-la-Cluze.

Homme discret mais bien ancré dans ses convictions, il cherchait le consensus plutôt que l'affrontement.



Entré chez les sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix en 1967, il est nommé sous-lieutenant en 1970, lieutenant et chef de centre en 1992 puis capitaine en 1995 enfin il fut élevé au grade de commandant honoraire en 2002. Il fut l'un des créateurs de la section de jeunes sapeurs-pompiers de Pont de Claix.

Administrateur puis membre du comité d'honneur au sein de l'UDSP 38 durant plusieurs années, il accueillit souvent des réunions du conseil d'administration et fut l'organisateur du congrès départemental en 2001 à Pont-de-Claix.

La médaille de « Reconnaissance » de l'UDSP 38 au grade de « chevalier » lui fut attribuée en 1999.

Il quitta les sapeurs-pompiers pour occuper des fonctions électives dans le Trièves à Saint-Martin-de-la-Cluze.

Nous adressons à son épouse Jeannine, ses trois fils et ses petits-enfants nos très sincères condoléances.

Le comité de rédaction

Vie des centres et amicales



LA TERRASSE 1851 – 2013, PLUS D'UN SIÈCLE ET DEMI D'HISTOIRE (162 ANS)



Le samedi 1er juin, la mairie de La Terrasse a souhaité rendre hommage aux sapeurs-pompiers de sa commune en organisant une journée événementielle à destination de tous mais particulièrement de la jeunesse.

162 années ce n'est pas rien et que de souvenirs...

En effet, le regroupement des sapeurs-pompiers de Goncelin, La Terrasse et Le Touvet dans une nouvelle caserne située au Touvet va marquer un nouveau départ dans l'union des forces afin de pérenniser le service public de secours au sein des communes.

A 10 h 30 une cérémonie officielle avait lieu au monument aux morts en présence des autorités, de la population avec la participation de la musique des sapeurs-pompiers de Brié-et-Angonnes.



Vie des centres et amicales

Au cours de la journée il était possible de découvrir l'exposition de matériels anciens typiquement sapeur-pompier mais également d'admirer les créations très artistiques des enfants de la classe de CM2 avec pour thème « Dessine-moi un pompier » qui connut un vif succès.

Le fil conducteur était en partie à destination de la jeunesse avec l'organisation de parcours « pour se mettre dans la peau d'un pompier » avec remise de diplômes. Les jeunes ont adoré et le tir à la corde n'a pas été en reste aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Un moment de convivialité très ludique qui a su réunir les uns et les autres.



Vie des centres et amicales



Un grand intérêt a été porté à l'exposition de casques et la jeunesse a su les faire revivre Il suffit de regarder les photos pour s'en rendre compte.

Démonstrations de manœuvres de sauvetage et de désincarcération ont su attirer toute l'attention du public.

Un souvenir tout à fait particulier a été offert sur place à tous les enfants des écoles de La Terrasse, à savoir un stylo portant un buste de sapeur-pompier et sa lance.

Un grand merci à la municipalité pour cette journée exceptionnelle. Les sourires et les applaudissements récompensèrent les organisateurs.

**Le comité de rédaction en collaboration avec le chef de caserne
le Lieutenant Jean-Marc CARRE,
La Terrasse**



Vie des centres et amicales

JOURNÉE DE DÉTENTE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE VIZILLE

Dimanche 30 juin 2013, l'amicale des sapeurs-pompiers de Vizille organisait, la désormais traditionnelle, journée de détente de ses anciens. Après un excellent repas pris à l'hôtel de la Poste à Corps, le groupe s'est rendu au sanctuaire de la Salette pour une promenade sous un soleil magnifique.



Comme toujours, notre chef de centre, Pascal Marini, était présent parmi nous. En fin d'après-midi, au cours d'une halte au bord du lac de Laffrey, à la base nautique, nous prenions un dernier rafraîchissement avant de regagner la caserne, enchantés de cette belle journée.

**Jean-Claude MUTTE,
Responsable commission des anciens sapeurs-pompiers de Vizille**

Vie des centres et amicales

1893 - 2013

120 ANS D'EXISTENCE DES SAPEURS-POMPIERS DE ROCHE



Le 13 novembre 1892, le maire de la commune demande la création d'un corps de sapeurs-pompiers. L'arrêté préfectoral en date du 21 février 1893 confirme sa création. Ils sont alors 14 pompiers sur la commune. Aujourd'hui Roche, commune située entre Villefontaine et Saint-Jean-de-Bournay compte environ 1 900 habitants et une caserne de 25 sapeurs-pompiers actifs.

Le 31 août 2013 est organisé une journée pour célébrer ce 120^{ème} anniversaire et également pour faire découvrir les différentes facettes qui composent le métier de sapeurs-pompiers.

Cette fête a débuté dès 11 h 00 par une cérémonie officielle au monument aux morts, sui-

vie d'une dépose de plaque, contre la caserne, affichant l'année de création du centre à aujourd'hui 2013. Un vin d'honneur a été ensuite pris à la caserne.

A 13 h 30, les festivités débutent. On peut voir des démonstrations de matériels, des manœuvres avec des véhicules de type CCF, EPSA, Cellule SD, FPTSR, SAMU provenant de casernes voisines : Heyrieux, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Georges-d'Espéranche, Bourgoin-Jallieu (pour le SAMU).

Des exposants de véhicules anciens «dans leur jus» ou entièrement rénovés, casques, miniatures, matériels anciens etc... étaient également présents. Un stand de la sécurité routière faisait des animations avec un simulateur de conduite, le test au choc, ou encore le parcours piéton à faire avec des lunettes simulant un taux d'alcoolémie de la personne. Un de nos collègues montrait l'extinction de feux domestiques, notamment le feu de friteuse ou de bouteille de gaz.



Vie des centres et amicales

A 16 h 00, une manœuvre secours routiers se déroule, suivie à 17 h 00 d'une manœuvre incendie.

Pendant ce temps, les Jeunes Sapeurs-Pompiers des centres de Saint-Georges-d'Espéranche, Oytier-Septème, Val-du-Ver, Satolas-et-Bonce concourent entre eux.

A 18 h 00 avaient lieu les remises de trophées aux Jeunes Sapeurs-Pompiers et les remerciements.

Un repas dansant sur réservation clôturait cette sympathique journée qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous profitons de cet article pour transmettre un grand merci aux sapeurs-pompiers des centres voisins qui ont amené ou exposé leur matériel en consacrant du temps pour faire des démonstrations, aux Jeunes Sapeurs-Pompiers et leurs encadrants pour les différents exercices pratiqués, aux exposants de divers matériels, à la sécurité routière, sans oublier nos anciens pompiers et conjointes de pompiers actifs qui se sont impliqués, et aux autres personnes qui ont participé de façon plus indirecte au déroulement de cette superbe journée.

Encore merci à tous !

**Sapeur Yannick CHAUVIN,
Roche**



Congrès

96^{ÈME} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE, À LA TOUR-DU-PIN, LE SAMEDI 15 JUIN 2013

Il se déroulait sur la commune de La Tour-du-Pin en partenariat avec les amicales des sapeurs-pompiers de Saint-André-le-Gaz et La Bâtie-Montgascon et de Faverges-de-la-Tour.

L'accueil des congressistes pour l'Assemblée générale avait lieu au centre « Equinoxe » à 14 h 00, en présence des présidents d'amicales, des administrateurs et des membres du comité d'honneur, organisé par les sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin.

Mots de bienvenue du capitaine Romain GUETAZ, chef de caserne, de l'adjudant-chef Ludovic LOMBARD, président de l'amicale, de Monsieur Alain RICHIT, maire de La Tour-du-Pin et de Monsieur Pascal PAYEN, conseiller général et président de la communauté de communes des « Vallons de la Tour ».

Le Président de l'U.D.S.P. 38 souhaitait la bienvenue aux représentants des amicales et des casernes et ouvrait la partie statutaire de l'assemblée générale ordinaire.

Le rapport moral est lu par le capitaine Pascal MARINI, secrétaire général, et le bilan financier 2012 présenté par monsieur Daniel MILLET, expert-comptable étaient adoptés à l'unanimité.

Le capitaine Gérard MOUNIER-VEHIER, commissaire vérificateur de l'Union, donnait quitus au trésorier pour sa tenue des comptes, qui étaient approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Le capitaine Guy COTTAZ, trésorier général, présentait le budget prévisionnel de 2014 qui était accepté par l'assemblée à l'unanimité.



Ensuite les animateurs des commissions venaient présenter le résumé de leurs travaux, énumération précise et complète de leurs activités au cours de l'année écoulée. L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire était close.

Ensuite avait lieu l'arrivée et l'accueil des autorités suivi des allocutions officielles :

- du colonel Jacques PERRIN, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère,
- de Monsieur Jean-François GAUJOUR, président du Conseil d'Administration du SDIS38, conseiller général, représentant Monsieur André VALLINI, président du Conseil Général de l'Isère,
- de Madame Joëlle HUILLIER, députée de l'Isère,
- de Monsieur Thierry DEMARET, sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, représentant monsieur le Préfet de l'Isère.

Tous se dirigèrent vers le monument aux morts situé place du Champ-de-Mars pour le déroulement des cérémonies de la journée nationale des sapeurs-pompiers et de la passation du drapeau de l'Union Départementale (des sapeurs-pompiers de « Les Vaulnaveys » qui en avaient la garde, aux sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin qui auront l'honneur de le présenter aux prochaines manifestations de l'Union Départementale).

Le comité de rédaction



Congrès

LES MÉDAILLÉS DU CONGRÈS

**RENDEZ-VOUS À
ROUSSILLON
POUR LE CONGRÈS
DÉPARTEMENTAL
2014**

- Au grade d'officier

Adjudant-chef Ludovic LOMBARD

- Au grade de chevalier

Lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER

Capitaine Romain GUETAZ

Lieutenant Philippe RICHARD

Adjudant-chef Thierry OLIER

Sergent-chef Brice GUILLOUD

Sergent-chef Franck NAVILLE

Sergent Anthony VARVIER

Caporal-Chef Laurent BUTTIN

Caporal-chef Olivier ORCEL



Congrès

120^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE, À CHAMBÉRY DU 10 AU 12 OCTOBRE 2013



Cette année, l'Isère n'a pas eu besoin de traverser toute la France pour participer au congrès national puisqu'il s'est déroulé près de chez nous, en Savoie, à Chambéry dans la cité des Ducs.

Ce rapprochement a favorisé une forte participation des sapeurs-pompiers isérois. Les membres du conseil d'administration, du comité d'honneur se sont déplacés sur les sites de Savoieexpo et le Phare.

Tout au long du congrès, les animateurs, le comité exécutif et les secrétaires ont participé aux différents carrefours et colloques organisés (social, sport, secourisme, JSP, Sapeur-Pompiers Volontaires et professionnels, assistantes sociales, PATS, anciens sapeurs-pompiers).

Le samedi matin, une part importante de la délégation iséroise a assisté à l'assemblée générale.

Pour 2014, nous quitterons la cité des Ducs pour rejoindre la cité des Papes.

Le comité de rédaction

Le 121^{ème} Congrès National



**aura lieu en Avignon du 01
au 04 octobre 2014 au parc
des Expositions.**

JOURNÉE DE DÉTENTE DE LA COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

La commission des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère, s'est retrouvée le samedi 6 avril 2013 en visite dans les Terres Froides.

En compagnie de leur doyen Eugène BLANC et de leur animateur Michel DUC, ils ont débuté la journée à l'Ecomusée de Longechenal. Plus de 4000 objets du XXème siècle y sont exposés. On peut y admirer, dans les thèmes aussi variés que, école, jouets mécaniques, cuisine, sport, métiers d'autrefois et même anciens véhicules de pompiers, tout ce qui était le quotidien de ce début de siècle. La visite terminée, c'est à l'Auberge «Aux Quatre Vents» à Gillonnay qu'ils ont partagé un succulent repas dans un cadre magnifique.



CONCOURS DE PÉTANQUE, À LA CÔTE-SAINT-ANDRÉE



Plus de cent soixante-dix boulistes répartis en triplètes, participaient, mercredi 15 mai 2013, dans la cour du château Louis XI à la Côte-Saint-André, au concours annuel de pétanque des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère.

C'est la première fois que l'amicale des sapeurs-pompiers Côtis organisait cette manifestation qui s'est parfaitement déroulée. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette journée, suivie d'un moment convivial autour d'un bon repas, soit une réussite.

LES RÉSULTATS

Équipe gagnante : 39/08

BEYDON Henri..... La Dent de Crolles
BERTHET Henri..... St-Georges-d'Espéranche
BRIEL Jean-Claude.....Voiron

Équipe seconde : 39/14

SUAREZ Christian La Frette
ODRU Marc St-Martin-d'Uriage
MEYSSIN Bernard Crémieu

Équipe troisième : 39/18

COHET RogerSeptème
CLAPISSON Jean..... Crémieu
MAGNIN Jean-Marius.....Voiron

Coupe meilleure féminine : 39/25

BACHASSON Paulette Chatte

Coupe équipe Fanny : 14/39

MEYRIEUX FrancineFroges
FARUCCI Cataldo Roussillon
VITTOZ Gilbert..... Vernioz

Anciens

JOURNÉE DE DÉTENTE, À SAINT-EGRÈVE



Vendredi 20 septembre, les anciens sapeurs-pompiers du département se sont retrouvés à Saint-Egrève pour leur journée annuelle de détente.

Près de 300 personnes ont pris place autour des tables. Le président de l'amicale, Franck PASCAL, a prononcé le discours d'accueil et a souhaité la bienvenue à l'assemblée. Parmi les personnalités, nous avons noté la présence de Mr BOISSET, 1er adjoint au maire de Saint-Egrève et Maître BALLESTAS.



Du côté de l'Union Départementale nous avons l'honneur de recevoir le président, le colonel Jacques PERRIN ; le président d'honneur, le lieutenant-colonel Eugène BLANC et l'animateur de la commission départementale, le capitaine Michel DUC. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours était représenté par Le colonel ENARD, directeur départemental ; le colonel PHELEBON, chef du groupement sud ; le capitaine ESTACHY, chef de centre et le lieutenant BOUCARD, chef de caserne.



Anciens

Après un succulent repas, l'après-midi s'est poursuivie en musique et en danses animées par un sympathique duo de chanteurs et son groupe.



Un grand bravo à l'amicale de Saint-Egrève organisatrice de cette magnifique journée et un grand merci pour l'attention particulière portée à chacun des participants.

Encore merci pour cette excellente journée.



REPAS DES ANCIENS CHEFS DE CORPS, DE CENTRES ET DE CASERNES À FORT BARRAUX



Mercredi 16 octobre s'est déroulée la journée de détente des anciens chefs de Corps du département. C'est l'amicale des sapeurs-pompiers de Chapareillan qui accueillait une centaine de participants pour cette manifestation au Fort Barraux dans le sud Grésivaudan.

Après une visite très agréable et fort instructive du fort, l'assemblée s'est retrouvée dans la grande salle Vauban, transformée pour l'occasion en salle de restaurant.

Après les quelques mots de bienvenue de la part des personnalités présentes, tout le monde s'est installé à table pour déguster un excellent repas.

L'après-midi s'est poursuivie en musique jusqu'à l'heure du départ où chacun s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.

Nous avons noté la présence de M. BECHER, conseiller général, M. BOSAT, maire de Chapareillan, Le colonel PHELEBON, chef de groupement du SDIS, le colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP38, le lieutenant Bruno ROLLAND, chef de caserne de Chapareillan et le président de l'amicale, Stéphane ROLLAND.

L'ensemble des articles a été écrit par Jean-Claude MUTTE, Président délégué des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère

CHARTRE NATIONALE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Préambule

Les sapeurs-pompiers sont des acteurs indispensables dans la sécurité nationale à laquelle concourent la sécurité intérieure, la sécurité civile et la sécurité économique.

Le sapeur-pompier joue un rôle essentiel dans la sécurité civile qui a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'État, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées.

La loi rappelle, à cet égard, que les missions de sécurité civile sont assurées principalement par les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours, qui assurent un maillage complet du territoire, propre à garantir l'efficacité des secours.

Principal acteur de la communauté des sapeurs-pompiers, le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la société. Il exerce les mêmes activités que les sapeurs-pompiers professionnels. Il contribue ainsi, directement, en fonction de sa disponibilité, aux missions de sécurité civile de toute nature confiées aux services d'incendie et de secours ou aux services de l'État qui en sont investis à titre permanent conformément aux dispositions créées par la loi no 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers et la loi no 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile. Par là même, il est un acteur à part entière des services d'incendie et de secours, au même titre que les sapeurs-pompiers professionnels et les personnels administratifs, techniques et spécialisés qui agissent de manière coopérative et complémentaire avec lui.

L'activité de sapeur-pompier volontaire repose sur le volontariat et le bénévolat. Par son engagement, le sapeur-pompier volontaire prend part, dans le cadre des principes de la Constitution de la République française, à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide.

La charte nationale du sapeur-pompier volontaire a pour objet de rappeler les valeurs du volontariat et de déterminer les droits et les devoirs du sapeur-pompier volontaire. Cette charte définit, par ailleurs, le rôle du réseau associatif des sapeurs-pompiers dans la promotion, la valorisation et la défense des intérêts des sapeurs-pompiers volontaires.

Lors de son premier engagement, cette charte est signée par le sapeur-pompier volontaire.

Toute personne, qu'elle soit ou non en activité et quelle que soit son activité professionnelle, peut devenir sapeur-pompier volontaire, sous réserve de satisfaire aux conditions d'engagement :

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps départemental de l'Isère et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures »

« En tant que sapeur-pompier volontaire, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin »

Tout sapeur-pompier volontaire est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :

Le sapeur-pompier volontaire exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes. Le sapeur-pompier volontaire a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

Le sapeur-pompier volontaire a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

Rôle du réseau associatif :

Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échanges et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

Le sapeur-pompier volontaire contribue à faire vivre le réseau associatif.

Fait à Paris le 5 octobre 2012

**Par le premier ministre Jean-Marc Ayrault,
Le ministre de l'intérieur Manuel Valls**

DE LA PRÉHISTOIRE AU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

4^{ÈME} PARTIE : LES DAUPHINS DE LA "1^{ÈRE} RACE" DE LA MAISON D'ALBON & DE LA "2^{ÈME} RACE" DE LA MAISON DE BOURGOGNE

Moins de 10 ans après son intégration au Saint-Empire romain germanique, commence l'histoire du Dauphiné... avec comme élément fondateur, la décision de Charles le Chauve par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise qui reconnaît les offices royaux héréditaires (charges civiles ou militaires).

C'est en 1029 que le comté du Viennois (en gros toute la rive gauche du Rhône, de Genève à la Durance) qui est possession de l'archevêque de Vienne BROCHARD, suite à un don de la reine Hermengarde, veuve de Rodolphe III, roi de Bourgogne. A la fin de sa vie, il décide de «partager» en deux, la partie au sud à Guigues 1er d'Albon, seigneur de Vion, sur la rive droite du Rhône (au nord de Tournon, aujourd'hui, en Ardèche); l'autre au nord, à son beau-frère Humbert «aux mains blanches», comte de Maurienne. De cette division, naîtront le Dauphiné et la Savoie. Mais ces territoires n'ont pas de limites précises, cela ressemble même à un puzzle, ce qui va favoriser les conflits delphino-savoyards futurs. Beaucoup sont, ou seront enclavés entre les possessions de l'un ou de l'autre... La féodalité naissante ne favorisera pas l'apaisement, bien au contraire. C'est à cette époque que se constitueront les grandes dynasties dauphinoises.

En 1070, à la mort de Guigues 1er, dit «Guigues le vieux» considéré comme le fondateur du Dauphiné, il aliéna entre autre le comté de Tullins, le Champsaur, le Trièves, la Matheysine, l'Oisans, le Grésivaudan, le Briançonnais et la vallée d'Oul, malgré les familles alimentant les princes «ecclésiastiques», certains entendent bien garder la jouissance de villes ou contrées... L'émergence des familles de la noblesse oblige aussi les Dauphins à s'attacher leurs services. Plusieurs baronies sont puissantes : celle de Clermont, de Béranger, de Sassenage, de Bressieux, de Monteynard, de Virieu, de Maubec (fief de la famille Bocsozel puis de Groslée au XIII^{ème}), de Montmaur, de Vallin, etc... Pour celles qui

sont dans le futur périmètre de l'Isère. Mais il apparaît que les hommages (homme lige) vont soit vers le Dauphin, soit vers l'archevêque de VIENNE, voire même vers le comte de Savoie (parfois aux deux suzerains*...). Au fil des décennies, leur puissance se traduira par des châteaux, en bois dans un premier temps, en pierres ou briques par la suite, c'est ainsi que se constitueront des mandements et des seigneuries où le petit peuple sera souvent pris à parti, ou en otage par des guerres ou plutôt des guérillas qui amèneront désolation et famine.

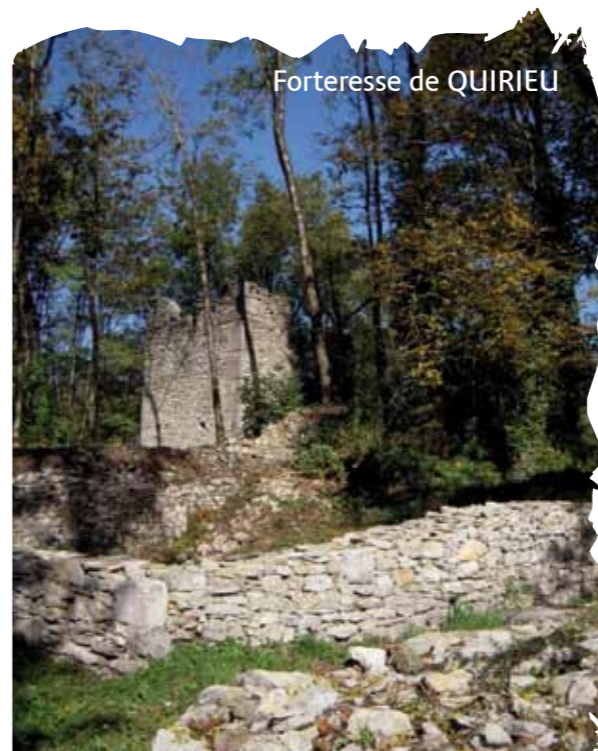
Sous Guigues II dit «le gras», laïcs et ecclésiastiques cohabitent, c'est ainsi que le monastère et l'ordre de la Grande Chartreuse seront fondés (1084). Il semblerait que le Dauphin se soit plus soucieux d'asseoir son emprise sur ses possessions ou sur les terres environnantes (Cornillon, Varcès...).

L'an 1099 voit un accord mettre fin aux luttes (plus de 20 ans) entre l'évêque Saint-Hugues de Châteauneuf et Guigues III dit «le comte». Il a épousé une princesse anglaise, Mahaud (elle surnommera son fils «Dolphin» en souvenir d'un de ses cousins d'Angleterre...). Une des hypothèses de l'origine du nom Dauphin.

En 1110, première apparition de l'appellation Dauphin sur une charte.



Forteresse de QUIRIEU



Forteresse de QUIRIEU

Les deux pouvoirs laïc et ecclésiastique se partagent l'autorité sur Grenoble et sa région... Six ans plus tard, le Grésivaudan est définitivement rattaché à la maison d'Albon.

1133, Guigues IV comte d'Albon sera le premier à porter le nom de DAUPHIN (Guigo Delphinus). Soucieux d'accroître ses possessions pour assurer une continuité territoriale, il entame la 1^{ère} guerre delphino-savoyarde contre son beau-frère. Mais il trouve la mort au siège de Montmélian (Savoie).

Guigues V, veut venger son père et s'attaque au comte de Savoie... Une paix est conclue sous l'autorité de l'archevêque de Vienne, en 1153. Il reconnaît la suzeraineté de l'empereur germanique Frédéric Barberousse, qui en échange lui confirme la possession des terres que les différents Comtes d'Albon avaient acquises de manière parfois litigieuse. Il lui octroie aussi la possibilité de frapper de la monnaie à Cézanne (vers SUZE en Italie).

A sa mort, en 1162, sans héritier mâle, s'éteint la première race des Dauphins, dite de la Maison d'Albon. Sa fille Béatrice de Savoie a 1 an. La Grande Dauphine Marguerite de Macon, femme de Guigues III, sa grand-mère assure la régence et choisit pour sa petite-fille un mari qui pourra assurer la défense de la Maison d'Albon. Après un premier mariage avec le fils du comte de Provence, Albéric Taillefer, qui mourut sans enfant, le pouvoir delphinal revient à Dauphine de Viennois qui épouse en secondes

noces, Hugues III, duc de Bourgogne (1182).

Leur fils André, devient comte sous le nom de Guigues VI, premier de la dynastie des Dauphins de la Maison de Bourgogne ou «de la deuxième race». C'est sous son autorité que l'embryon du Dauphiné s'accroîtra du Gapençais et de l'Embrunais. Ces deux fiefs sont dans la «corbeille» de son deuxième mariage et agrandiront le domaine delphinal. Son troisième mariage, avec Béatrice de Montferrat lui donnera la descendance espérée, Guigues VII, et deux filles. Sous son règne, sont également construites la collégiale Saint-André de Grenoble et la forteresse de Mont-Dauphin.

1219, Grenoble est inondé dans la nuit du 14 au 15 septembre** à la suite de la rupture d'un barrage naturel sur la Romanche, en amont de Bourg d'Oisans qui avait formé le lac Saint-André. D'après les chroniques de l'époque, environ la moitié des Grenoblois périt.

Guigues VII épouse la fille du comte de Savoie, Béatrice de Faucigny. Cette région située au plein cœur de la Savoie entre Bonneville et Chamonix qu'elle amène en dot, sera aussi et surtout, d'autres occasions de guerres... dans les décennies suivantes. Guigues VII entre en conflit avec le comte de Provence, à propos du Gapençais et de l'Embrunais, dot de la 2^{ème} femme de son père (elle avait été répudiée). Il conservera l'Embrunais. Le Dauphin achète aussi le mandement d'Alleverd en 1263. Son règne sera émaillé de nombreux démêlés avec les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques, ainsi que les villes qui désirent s'affranchir de la tutelle delphinale.

C'est lui, le premier qui choisira pour sceau un Dauphin, en lieu et place de celui de la Maison d'Albon (château avec trois tours crénelées). Il eut trois enfants, Jean, Anne et Catherine.

Jean 1er, n'a que 6 ans quand son père décéda en 1270. A 16 ans, il épouse Bonne de Savoie, fille du Comte Amédée V, et meurt sans héritier en 1282.

Une fois de plus, pour ne pas laisser le domaine delphinal partir en «quenouille*** la Grande Dauphine qui s'est entre-temps remariée avec Gaston de Béarn, (puissant appui car il est l'oncle de quatre reines : de France, d'Angleterre, de Sicile et d'Allemagne...) va assurer la régence et chercher pour sa fille Anne, un mari

capable de diriger le Dauphiné. C'est ainsi que va entrer dans l'histoire la 3ème et dernière «race» des dauphins du Viennois, la maison de la Tour-du-Pin...

A suivre...

**Capitaine Michel GROSSELIN,
Val-du-Ver**

** Suzerain : se dit d'un seigneur possédant un fief dont d'autres fiefs relevaient (vassal, aux).*

*** C'est ainsi que naîtra en 1220, la foire de la «Sainte-Croix» sur la colline de Parménie (Beaucroissant)*

**** La loi salique, instituée par les Francs depuis le VIe siècle, reposait sur la crainte que la couronne royale ne « tombe en quenouille », c'est-à-dire aux mains des femmes : la quenouille est un fuseau sur lequel on enroulait le fil destiné à être tissé.*



Château de VERTRIEU

11^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE – SEMI-MARATHON DES SAPEURS-POMPIERS, LE 18 MAI 2013 À AIGREFFUILLE-SUR-MAINE

La caserne des sapeurs-pompiers d'Heyrieux a représenté pour la deuxième année le département de l'Isère aux championnats de France semi-marathon qui cette année était organisé par le département de la Loire-Atlantique et la caserne d'Aigrefeuille-sur-Maine.



Nous avons organisé notre déplacement à partir du vendredi 17 mai par avion avec location de notre voiture sur place et le retour a eu lieu le dimanche 19 mai dans la journée.

Le parcours faisait 21,100 km et se traduisait par trois boucles de 7 km mesuré au topo mètre. Notre centre s'est classé 8^{ème} sur 21 au niveau challenge des Unions départementales et 12^{ème} sur 21 au classement par équipe avec un temps de 04 h 51 et 11 secondes et une moyenne de 13 km 04.

Les temps individuels ont été remarquables :

- Camel ABDELKRIM en seniors..... 1 h 28:25
- Jean-Luc MUNOZ en vétéran 1..... 1 h 46:51
- Christophe VIDAUD en seniors 1 h 38:48
- Laurent CASSAZ en vétéran 1..... 1 h 49:33
- Nordine ABDELKRIM en seniors.... 1 h 43:59

A la suite du semi-marathon, nous avons participé au repas convivial de la fête du village : une vache à la broche.

**Camel ABDELKRIM,
Heyrieux**

BEACH SOCCER SAPEUR-POMPIER

A VALRAS-PLAGE LES 14, 15 ET 16 JUIN 2013

Déjà en 2011 une équipe s'était constituée à la caserne de Grenoble et s'était rendue à un tournoi organisé par le SDIS de l'Hérault pour l'association « Un Casque, un Ballon et du Cœur » au profit des enfants orphelins des sapeurs-pompiers.

14 équipes avaient alors été engagées et Grenoble s'était classée 9^{ème}.

A nouveau invitée cette année, l'équipe s'est hissée à la 9^{ème} place alors que 28 équipes étaient sur les rangs.

C'est avec le concours de l'UDSP 38 que nous avons pu participer à cette 5^{ème} édition qui fut un succès. Cette année, et pour la première fois, une équipe aux couleurs de l'ODP a été présente sur la plage de Valras, menée par leur parrain Thomas HUGUES et composée de plusieurs pupilles.

Les organisateurs ont d'ores et déjà anticipé notre prochaine participation... Nous ne pouvons donc que l'honorer !

Jérémy BLANES,
Grenoble centre-ville



BEACH SOCCER ou FOOTBALL DE PLAGE

C'est un sport qui s'apparente au football et qui se pratique sur du sable de plage. Il met aux prises deux équipes de cinq joueurs, qui peuvent être remplacés à tout moment, en trois tiers-temps de 12 minutes sur un terrain de 28 x 37 mètres.

Le football de plage n'est reconnu de façon officielle par les instances de la FIFA que depuis quelques années, et n'est plus considéré comme un loisir pour vacanciers.

Le beach soccer était un sport de démonstration aux Jeux olympiques d'été de 2008 à Pékin.

Il doit son succès au fait qu'il est très intense et spectaculaire, avec un nombre élevé de buts par match. Le sable favorise les gestes acrobatiques et demande technicité, rapidité et réflexes, mais il est épuisant pour les joueurs, ce qui favorise le caractère explosif des parties.

XII^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

À CLERMONT-FERRAND - WEEK-END DU 13 AU 16 JUIN 2013

Après des mois de préparation difficile due aux conditions climatiques et à un effectif de dernière minute restreint suite à des blessures, mais surtout car certains de nos joueurs ont été qualifiés pour la finale de Fédéral 3, ce même week-end, l'heure a sonné de l'ouverture du XII^{ème} championnat de France de Rugby Sapeurs-Pompiers à Clermont-Ferrand.

Sous une pluie battante, nous sommes arrivés au pays de l'ovalie le jeudi 13 juin. A peine les sacs posés à l'hôtel, le staff s'est rendu à l'accueil des équipes afin de contrôler les dossiers et donner les dernières recommandations pour les matchs de poule et des phases finales.

On ne peut qu'être porté par l'envie de bien faire dans cette compétition afin de prétendre aux finales qui se dérouleront dans l'antre des terres des « Jaunards » du stade Marcel-Michelin de Clermont-Ferrand. Quel bonheur pour tous les sapeurs-pompiers amoureux de ce sport !

Nous constatons que le niveau de jeu monte chaque année et que l'amateurisme n'est plus à l'ordre du jour. Nous devons tout de même garder à l'esprit que ces journées sont placées sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité tout en conservant nos valeurs et nos intentions dans ce championnat. Le tirage au sort ne nous a encore pas épargnés cette année avec dans notre poule des équipes comme le Puy-de-Dôme, la Haute-Garonne, le Val-d'Oise et nous avons pu nous mesurer à des joueurs comme Raphael CHANAL et Elvis VERMEULEN.

Au final, nous nous classons 13^{ème} au général sur 45 équipes engagées et préservons notre place en 1^{ère} division du challenge Paul Saldou avec cette année encore l'équipe des Landes qui remporte le bouclier contre le Puy de Dôme, comme l'année 2011 d'ailleurs.

Notre équipe rentre avec la coupe du fairplay et cela me permet de remercier l'équipe qui a su défendre les valeurs du groupe Isère et les valeurs propres au rugby telles que la force, le courage, la cohésion, la détermination...

Je tiens à remercier, au nom de l'équipe départementale de l'Isère, nos collègues puydômois et leur comité d'organisation pour ces deux journées de compétition de ce 24^{ème} challenge Paul Saldou, Un grand coup de chapeau pour votre organisation tant sur le plan sportif qu'extra sportif. Un remerciement également à notre Union départementale et au SDIS 38 pour le soutien apporté à cette équipe.

Et peut-être à l'année prochaine car à ce jour, aucun département ne s'est déclaré officiellement organisateur de l'édition 2014.

Sportivement.

Adjudant-chef Francis BERGER,
CTA CODIS



11^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TREKKING DES SAPEURS-POMPIERS, HAUT GRÉSIVAUDAN - ISÈRE

Pour la première fois, une équipe de l'Isère gagne : Seyssinet 1. Le championnat s'est déroulé du 26 au 29 juin 2013.

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du Trekking l'ensemble des 568 concurrents représentant 38 départements étaient réunis sur un seul et même site. Ils ont été accueillis le jeudi sur le Village Trekking, base de vie située à Pontcharra.

Ce championnat regroupe chaque année 550 coureurs sur 4 jours. L'organisation prend en charge les logements, les restaurations, les parcours et les animations. C'est l'une des épreuves les plus importantes organisée chez les sapeurs-pompiers français.

Forts des conseils et instructions donnés par les 20 personnes du comité d'organisation, les concurrents sont partis le vendredi matin à 05 h 30 pour une destination inconnue.

Le Super Collet d'Allevard a vu ses pistes de ski, délaissées par les skieurs, envahies par tous ces trekkers à 07 h 00.

Rapidement, les équipes arrivent en moyenne montagne au pied du grand Charnier (infranchissable cette année à cause de la neige) où elles découvrent la neige et un magnifique panorama alpin. Le parcours va ensuite redescendre sur Allevard via de magnifiques points de vue comme l'Aulp Bernard, Gleyzin, le Chalet du Bout, Pinsot et le sentier de fer. Après le ravitaillement dans le joli parc du Musée d'Allevard, les équipes remontent au Col du Goulet avant l'ultime descente sur le Village Trekking en passant par l'incontournable Tour d'Avalon à Saint Maximin.

A 14 h 00, après 7 heures de course, 44 kms, 2 600 m de dénivelé positif et 4 000 m de négatif, le premier coureur franchit la ligne, seul. Les 2 premières équipes de 4 arrivent ensuite main dans la main : Seyssinet 1 et Novalaise (73).

Les derniers arrivent à 19 h 30.



Le samedi, la météo exécrable a obligé l'organisation à modifier l'étape en Chartreuse.

Les départs, toutes les minutes en ordre inverse du classement de la veille, sont lancés à partir de 09 h 00 pour une étape de 24 kms et 1300 m de dénivelé positif.

Le parcours qui commençait par un joli tour du Fort Barraux, s'élevait rapidement dans les contreforts du Mont Granier. Parcours technique, glissant à souhait mais sécurisé dans la partie la plus délicate par une équipe du GRIMP 38.



C'est l'équipe de Seyssinet 1 qui termine ce parcours en tête en 02 h 17.

Novalaise (73) termine 2^{ème} au classement définitif suivi par Clermont Ferrand (63).

Le classement des équipes iséroise

100 / Seyssinet 1

Classement : 1^{er} Champion de France

VALLIER Sébastien
LABI Julien
ABRY Adrien
BOUTTECON Flavien

138 / GRENOBLE - Classement : 5^{ème}

TOURNEMIRE Matthieu
BLANES Jérémy
BLANC Romain
COULOM Jonathan

117 / Seyssinet 2 - Classement : 11^{ème}

ROYON Anthony
CAGLIONI Jérôme
DENIEL Clément
EYMERY Sylvain

96 / CHAMOIS 38 - Classement : 36^{ème}

PEYRE Christophe
EYMARD Hervé
MARTIN Laurent
PERRET Damien

140 / Les meltin potes - Classement : 50^{ème}

Équipe constituée de SP de plusieurs départements dont DEGHA Karim (Isère)





Animation Grand Public

Malgré une météo exécrationnelle et l'annulation des baptêmes en hélicoptère, c'est une dizaine d'animations qui ont fonctionné allant du "chamboule tout" à "la tyrolienne" pour les plus petits et les plus grands !!!

Dans l'après-midi, deux manœuvres de sapeurs-pompiers étaient proposées au public.

Soirée de feu !!!

Comme c'est la coutume chez les trekkers, après la remise des prix, la soirée commence par une soirée terroir où chaque région fait découvrir ses spécialités culinaires. Cette tradition bien sympathique permet à chacun de refaire la course dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La soirée s'est poursuivie avec Fred METRAL DJ qui a mis une ambiance de "dingue" sur le Dance Floor, jusque tard dans la nuit...

Don de moelle osseuse

Nous avons souhaité soutenir le plus simplement possible Cédric dans le combat qu'il a ouvert en mai pour sauver sa fille Maéline.

L'objectif unique de cet appel est qu'un maximum de personnes s'inscrivent sur le fichier des donneurs : www.dondemoelleosseuse.fr

Pour cela une équipe a porté des maillots aux couleurs du don de moelle osseuse, un stand donnait de l'information et une vidéo était projetée dans le but que le plus grand nombre de donneurs potentiels s'inscrive sur le fichier national.

L'association Gai-rire

Elle œuvre au sein du service pédiatrique du centre hospitalier de Chambéry. Elle était présente le samedi pour aider à recueillir des fonds et accueillir pour la journée une dizaine d'enfants sur le site du Village Trekking. Même si les recettes ne sont pas à la hauteur des espérances, c'est avec joie que le comité d'organisation, soutenue par le Crédit Mutuel, a remis un chèque de 1000 € à l'association.

Couverture médiatique

Cette année, la couverture médiatique de l'épreuve a été, là aussi, exceptionnelle :

TÉLÉVISION

- France 3 (partenaire) : 2 reportages (le direct annulé pour cause de mauvais temps)
- Télégrenoble : 1 émission
- Montagne TV : le film est passé plusieurs fois en août

PRESSE

- Dauphiné Libéré (partenaire) : plusieurs articles dont un d'une page qui a été envoyé à :
 - Toutes les équipes
 - Pontch' Eco
 - Grésivaudan

Films et photos

Vous trouverez sur le site internet www.trekpompier2013.org les films, les photos et les résultats de l'épreuve.

Quelques chiffres :

- 4m3 d'eau
- 600 baguettes
- 120 bénévoles
- 570 coureurs
- 80 kg de fromages
- 2500 barres de céréales
- 220 kg de pâtes de fruits
- 2500 tranches de brioches
- 3000 tranches de jambons
- beaucoup de nuits raccourcies pour les 20 organisateurs

Le comité d'organisation a fait attention à l'impact sur l'environnement. A ce titre, il a reçu le label éco-événement du Conseil Général.



Mot de la fin

Cette organisation que le comité prépare depuis presque 3 ans a été une merveilleuse aventure humaine. Avec certes ses difficultés, ses contraintes, ses tensions mais également les innombrables moments de bonheur, de vie de groupe, de difficultés franchies grâce à une équipe soudée.

Nous pouvons déjà noter que les organisations des 2 prochaines années sont retenues : 2014 dans l'Ariège et 2015 dans le Jura ; une première pour ces deux départements.

Sylvain TEMPLIER et Dominique DESSE,
Pontcharra et DDSIS 38

FINAT 2013 - GUADELOUPE

Pour la 1ère fois depuis 1987, la FINAT 2013 était organisée à la Guadeloupe.

C'est à 02 h 30 le mercredi 03 juillet que la délégation de l'Isère part en bus en direction d'Orly en compagnie des représentants des départements de la région Rhône-Alpes Auvergne. Ce départ matinal du GFOR de Saint-Priest, n'entame pas la bonne humeur des troupes, et c'est à l'heure dite que nous nous envolons pour Pointe à Pitre. Accueil par les sapeurs-pompiers locaux, bus, direction Pierre et Vacances à Sainte-Anne, à une heure de route. Prise en compte des chambres et immédiatement la tenue de rigueur est de sortie et les joies des premiers bains dans l'Océan Atlantique délassent des corps quelque peu fatigués. Les jours suivants, jeudi et vendredi, vont servir à s'acclimater et à « encaisser » les 6 heures de décalage horaire, nos athlètes rentrant progressivement dans la compétition qui les attend le samedi 06 juillet.

Le jour « J » arrivant, c'est également de très bonne heure que toutes les délégations se retrouvent sur le stade pour le lever des couleurs et la passation de la tricoises le tout en costumes Renaissance, François 1er et Claude de France en tête pour nos amis du Loir et Cher et au son de la musique créole pour nos amis de la Guadeloupe. Après le protocole habituel et la Marseillaise, la compétition démarre sous un soleil brûlant. Tout est prévu et l'organisation n'a souffert d'aucune fausse note, réglée comme du papier à musique. Les compétitions se déroulent dans un excellent esprit, avec pour l'Isère une troisième place au parcours sportif pour Bénédicte Ginet, la seule qui manque à son palmarès, déjà riche, championne de France en 2012 et vice-championne en 2011. Bravo à elle et aux autres participantes aux fortunes diverses, maudites commandes, n'est-ce pas Amélie !!!, Ce fut également l'occasion de rencontrer des sapeurs-pompiers de Saint-Savin venus une semaine avant et qui sont venus encourager « leurs jeunes », belle rencontre et belle leçon d'amitié et d'esprit d'équipe. Un grand merci à ce groupe aussi dynamique que convivial. Le soir, soirée de gala, surtout à l'annonce des résultats par équipe où la région Rhône-Alpes Auvergne, rafle, sans vergogne, tous les titres par équipe, ne laissant aucune miette aux autres délégations, carton plein !!!



Les journées restantes sont consacrées à une journée en catamaran sur une île, la Petite Terre, rencontre avec le jardin de Poséidon, ses poissons multicolores, son corail, ses tous petits requins et une tortue aperçue de loin. Magnifique balade avec pour le retour, comme point d'orgue, La Rencontre... des dauphins, ultime clin d'œil d'une journée très riche en sensations et en beauté.

C'est donc le mercredi 10, après qu'une tempête tropicale nous eut retenus plus longtemps que prévu, que nous nous envolons vers la métropole. Voyage sans histoire, retour en soirée avec un orage rhodanien pour nous accueillir, fin du voyage et de l'aventure,

En conclusion, pari amplement réussi pour les sapeurs-pompiers de la Guadeloupe avec à leur tête le colonel Bazir, tant par leur accueil que par leur savoir-faire, ils ont su donner à cette compétition le professionnalisme nécessaire mais en même temps ils ont fait passer un message plein de couleurs et de senteurs, au rythme créole, sans faux pas et avec une joie communicative, heureux de nous recevoir et de nous le montrer,

Merci également à notre « petite » délégation, à Aline, vraie mère poule, à Benjamin, Bénédicte, la relève est assurée, le sens des responsabilités les habite, merci pour le bonheur partagé, nos fous rires, nos escapades en quelques mots, merci pour nous avoir si bien facilité la vie. Je ne terminerai pas sans oublier ceux qui nous ont permis de partir, du Président Jacques Perrin aux membres du conseil d'administration, ce fut une vraie réussite, et c'est pour eux, je crois, le meilleur des mercis.

Commission des sports



21^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI ALPIN, LES 2 ALPES



Programme

Mercredi 05 février 2014

- 17 h 00 - Accueil des concurrents centre station.
- 19 h 00 - Pot de bienvenue.

Jeudi 06 février 2014

- 13 h 30 - Slalom spécial sur le stade face à la caserne.
- 16 h 30 environ - Remise des prix pied du stade.

Vendredi 07 février 2014

- 17 h 30 - Slalom parallèle en nocturne sur la piste des lutins, au pied de la station, par équipe de 4 sapeurs-pompiers, équipe pouvant être mixte.
- Remise des prix, buffet, et feu d'artifice en fin d'épreuve.

Samedi 08 février 2014

- 09 h 30 - Slalom Géant en 2 manches sur le stade de slalom face à la caserne.
- 12 h 00 - Remise des prix.
- 14 h 30 - Slalom géant SNOWBOARD sur le stade de slalom face à la caserne.
- 16 h 00 - Remise des prix.
- 20 h 00 - Clôture de l'évènement. Soirée GALA à la salle des congrès AMPHIBIA, repas et orchestre.

LORIOI-SUR-DRÔME – DRAME DE L'A7 HOMMAGE SOLENNEL AU CAPORAL LAURENT BROQUET



« Cérémonie sobre et émouvante à Loriol-sur-Drôme, où un hommage officiel a été rendu à Laurent BROQUET, le sapeur-pompier disparu le 29 novembre 2002 lors du drame de l'auto-route A7.

Il aura fallu attendre près de 11 ans pour que le Rhône rende son corps, revêtu de sa tenue et emporté en novembre 2002 par la rivière Drôme. Les indispensables analyses ADN auront mis un terme définitif à l'insoutenable attente de sa famille, de ses amis et de ses camarades de la Caserne de Loriol.

Comme ses quatre autres collègues disparus, mais onze ans plus tard, Laurent a reçu la reconnaissance officielle de la Nation. Le préfet de la Drôme a posé sur son cercueil recouvert du drapeau tricolore, la citation à l'ordre de la Nation, la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite et la médaille d'or pour acte de courage et dévouement ».

Le secrétaire général de la FNSPF, le colonel Patrick HEYRAUD a également remis la reconnaissance fédérale or. Enfin, le message du ministre de l'intérieur a été lu lors de cette très émouvante cérémonie où il a rappelé que l'effort doit se poursuivre pour assurer la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention.

Le SDIS et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère étaient représentés par le lieutenant-colonel Stéphanie DUCHET, chef du groupement formation, et le capitaine Jean-Luc GIRAUD, premier vice-président de l'U.D.S.P. 38.

Une nouvelle caserne à 5 étoiles

Déjà, le 29 novembre 2012, les sapeurs-pompiers et la commune de Loriol marquaient le 10^{ème} anniversaire de la catastrophe. L'inauguration de leur nouvelle caserne a été l'occasion de découvrir le nom donné à ce bâtiment neuf, comme un monument élevé en leur honneur, pour ne pas oublier et hautement symbolique, puisqu'elle s'appelle caserne Cinq étoiles !

Cinq étoiles, c'est en souvenir de Didier BOURGEAT, Eric DUVEAU, Patrick DUC, José GARRIDO et Laurent BROQUET, les cinq sapeurs-pompiers volontaires fauchés au cours de cette tragique intervention, et qui malheureusement ne sont jamais rentrés chez eux.

**Capitaine Pascal MARINI,
Source le Dauphiné Libéré
du 02 juillet 2013**



L'UDSP 38 SOUTIENT LE SPORT EN FAVEUR DE SES ADHÉRENTS. PARRAINÉ PAR LA FNSPF - JANVIER À SEPTEMBRE 2013

- Beach soccer à Valras-Plage
- Challenge de la qualité régional à Roanne
- Concours départemental de boules lyonnaises à Morestel
- Concours régional de boules lyonnaises à Pont-de-Beauvoisin
- Congrès départemental La Tour-du-Pin
- Cross interdépartemental à Annecy
- Cross national à Paray le Monial
- Cyclisme « contre la montre » (championnat de France)
- Cyclisme « course en ligne » (championnat de France)
- FINAT en Guadeloupe
- Foulées 18 Semi de Vincennes
- Rugby : à Clermont-Ferrand (championnat de France) et à Pusignan (69) : Challenge Stéphane ABBES
- Tour de France 2013
- Trekking à Pontcharra (championnat de France)
- Volley-ball à Seyssine-Pariset
- VTT à Beynat (championnat de France)



73

U.D.S.P de la Savoie

1 831 adhérents dont :

- 1 094 Actifs
- 522 Anciens
- 135 J.S.P.
- 80 P.A.T.S.

Organisateurs de Manifestations Nationales

Après Secours-Santé à Bourg-en-Bresse (mai), le championnat de France de trekking à Pontcharra (juin) et le congrès national à Chambéry (octobre),

nous vous donnons rendez-vous en février 2014 aux Deux-Alpes !



Union Régionale des Sapeurs-Pompiers RHÔNE-ALPES



74

U.D.S.P de la Haute-Savoie

4 490 adhérents dont :

- 2 781 Actifs
- 895 Anciens
- 702 J.S.P.
- 112 P.A.T.S.

Prochain Rendez-Vous

2^{ème} **Championnat de France Ski Alpin 2014**

5, 6, 7 et 8 Février



De la Provence au Mont-Blanc au service des 37 364 Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes



01

U.D.S.P de l'Ain

6 866 adhérents dont :

- 4 320 Actifs
- 1 810 Anciens
- 550 J.S.P.
- 186 P.A.T.S.



07

U.D.S.P de l'Ardèche

2 902 adhérents dont :

- 2 272 Actifs
- 482 Anciens
- 139 J.S.P.
- 9 P.A.T.S.



26

U.D.S.P de la Drôme

3 851 adhérents dont :

- 3 113 Actifs
- 585 Anciens
- 103 J.S.P.
- 50 P.A.T.S.



38

U.D.S.P de l'Isère

6 714 adhérents dont :

- 4 342 Actifs
- 1 586 Anciens
- 646 J.S.P.
- 140 P.A.T.S.



42

U.D.S.P de la Loire

3 782 adhérents dont :

- 2 509 Actifs
- 1 019 Anciens
- 224 J.S.P.
- 30 P.A.T.S.



69

U.D.S.P du Rhône

6 928 adhérents dont :

- 5 108 Actifs
- 862 Anciens
- 854 J.S.P.
- 104 P.A.T.S.

RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DIMANCHE 26 MAI À SALAISE-SUR-SANNE

Un dimanche de fête des mères, les jeunes sapeurs-pompiers se sont donnés rendez-vous à Salaise-sur-Sanne pour participer au traditionnel rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers du département de l'Isère. Pas moins de 19 sections ont répondu à l'invitation de la section de Péage-de-Roussillon.

Le temps, pluvieux et maussade depuis plusieurs semaines, laisse planer de grosses craintes quant au déroulement de ce rassemblement. La veille, des trombes d'eau se sont abattues sur la région, mais ce dimanche semble marquer une pause dans le mauvais temps.

Toutes les sections n'ayant pas répondu dans les délais, nos hôtes n'ont pas pu prévoir les goûters d'accueil habituels. Chacun prend ses marques et installe son bivouac en même temps que le jury s'organise et se met en place.

La catégorie « élite » débute le concours de manœuvre sur deux terrains qui ont parfaitement absorbé les pluies des derniers jours. Il s'agit du premier concours de manœuvre avec la mise en œuvre du nouveau référentiel technique national que nous testons. Le travail des sections durant toute la saison a été efficace au vu de la qualité des prestations. Le travail incendie est bon, et même si les manœuvres de secourisme restent encore à améliorer, le niveau moyen est plutôt relevé et laisse présager du meilleur pour l'avenir.

Depuis quelques saisons, nous comptons trois catégories de manœuvres. La manœuvre « benjamin », la manœuvre « espoir » et la manœuvre « élite ». Le cumul des points obtenus par les sections en manœuvre « benjamin » et manœuvre « élite » permet d'établir un classement combiné manœuvre qui récompense la meilleure section en catégorie manœuvre.

Classement Elite : 1^{er} Saint-Savin, 2^{ème} Moirans, 3^{ème} Montalieu.

Classement Benjamin : 1^{er} Saint-Savin, 2^{ème} Vinay, 3^{ème} Montalieu.

Classement Combiné Manœuvre : 1^{er} Saint-Savin, 2^{ème} Montalieu, 3^{ème} Péage-de-Roussillon.

La catégorie « espoir » a pour objectif de faciliter l'accès des sections aux concours de manœuvre. Notre règlement prévoit que les catégories « espoir » disposent du droit de manœuvre des équipes comprenant des benjamins, sans tirage au sort du rôle tenu par chaque jeune sapeur-pompier. Notre règlement devra faire l'objet d'ajustement puisqu'en effet le classement intègre des équipes habituées aux podiums par le simple fait de désistements de dernière minute ou de JSP malades ou absents.

Classement « espoir » : 1^{er} Saint-Savin, 2^{ème} Val-du-Ver, 3^{ème} Montalieu, 4^{ème} Porte de Chartreuse, 5^{ème} Oytier Septème.

D'un autre côté, les benjamins s'affrontent sur les quatre parcours sportifs. Grâce à un excellent travail de la commission sport JSP en lien avec le SSSM, nos benjamins sont parmi les seuls en France à pratiquer le parcours sportif. Cette épreuve, symbole de notre profession, correspond plus aux attentes des jeunes et permet aux sections de les préparer aux épreuves des catégories supérieures.

A ce petit jeu, de nouvelles têtes issues de sections ne participant pas aux épreuves de parcours ou d'athlétisme apparaissent et se mettent en valeur. Preuve que certains jeunes disposent de qualités pouvant les mener sur les podiums et qu'un JSP, qui ne participe pas aux épreuves de sélections départementales, est un véritable handicap pour notre présentation qui dispose d'une véritable mine d'or sportive sans pouvoir l'exploiter.

Les minimes sont déjà habitués à parcourir. Dans cette catégorie aussi des sections se mettent en valeur. Des JSP se classent parmi les meilleurs pourtant reconnus sur le plan départemental, régional, voir national.

En cadet, les effectifs sont déjà bien moindres. Tandis qu'en benjamin ou minime chaque catégorie compte environ 80 JSP, c'est moins d'une trentaine de cadets et dix juniors qui s'affrontent sur le terrain.

En parallèle des épreuves JSP, la section JSP de Péage-de-Roussillon a signé une convention avec la centrale nucléaire de production électrique EDF pour un partenariat de plusieurs années qui profitera à un grand nombre de jeunes sapeurs-pompiers.

Les signataires d'EDF sont présents avec les autorités pour la proclamation des résultats. Après la revue des sections par le chef du groupement nord, le chef de centre et le président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, les récompenses mises en jeu sont remises aux JSP avant que chacun rentre rapidement chez lui pour fêter la fête des mamans. Les organisateurs n'ont pas oublié les mamans qui ont aidé à organiser cette journée et chacune s'est vu remettre une rose pour célébrer toute l'affection que l'on peut porter à sa mère.

**Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME,
Animateur du « Pôle Pédagogique JSP »**

PÔLE PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, nous serons en pleine période de Sainte-Barbe et de tournées de calendriers. Il fera froid, les journées seront courtes. Autant de raisons pour se remémorer les beaux jours de l'année et tout le travail qui a été réalisé par le Pôle Pédagogique Départemental JSP de notre union.

Manœuvre et concours interrégional

La saison 2012-2013 était une année d'après championnat de France. Comme toujours dans cette phase, le règlement de manœuvre a connu de profonds changements. Les responsables nationaux ont décidé d'opérer une réforme importante afin de mettre en adéquation le concours de manœuvre JSP avec les techniques incendies actuelles. Les changements sont conséquents tant dans le domaine incendie que secourisme. Sans perdre une minute, la commission manœuvre s'est attelée à la tâche. Un groupe de cadres a été formé au niveau régional. Ces cadres sont devenus formateurs à l'occasion d'une journée technique organisée au centre de Moirans.

Cette journée avait pour objectif de présenter les évolutions aux formateurs des sections, mais aussi de former celles et ceux qui composeraient les jurys durant la saison.

Gageons que cette stratégie a porté ses fruits puisque peu de réclamations ont été portées lors des concours. Au vu des résultats des sections iséroises lors du concours interrégional de manœuvre qui s'est déroulé à Dompierre-sur-Besbre, nous constatons, que le niveau des équipes, par rapport aux autres départements, compte parmi les meilleurs.

Pour l'année prochaine, la commission doit parfaire notre règlement benjamin, préciser les règles pour la catégorie « espoir », former et organiser le jury pour la saison, mais aussi et surtout sélectionner les équipes pour le championnat de France.

Formation en attente...

En matière de formation, sujet important pour le pôle pédagogique, nous constatons avec satisfaction l'augmentation du nombre de candidats au brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Pour les années futures, la formation se calquera sans doute sur celle des adultes, même si la pédagogie par compétence est plus limitée pour des enfants. Nous allons tout de même optimiser la formation, notamment en explorant des voies d'avenir comme l'outil informatique, les plateformes interactives, ...

Nous attendons également la réforme de la formation des animateurs de jeunes sapeurs-pompiers. Gageons que les programmes resteront raisonnables et permettront d'attirer des personnes de bonne volonté et de qualité pour transmettre la passion à nos jeunes.

La fédération présentera son insigne d'animateur JSP lors du congrès à Chambéry. Nous proposerons au conseil d'administration de l'union départementale de remettre cet insigne aux personnes formées.

Logistique

Le projet d'habillement, qui nous anime depuis de nombreux mois et pour lequel nous intervenons régulièrement auprès du conseil d'administration, est sur le point d'atteindre son épilogue. Nous mettons tout en œuvre pour équiper le maximum de jeunes sapeurs-pompiers dans les meilleurs délais. Nous avons joué sur les quantités et avec l'aide consentie par l'U.D.S.P. 38, nous devrions atteindre l'objectif plus rapidement que prévu. A noter que chaque section contribue à l'achat des tenues. Dans un contexte économique tendu, nous estimons que l'offre faite aux sections est satisfaisante et permet d'engager chacun dans la bonne gestion de l'habillement.

L'avenir est déjà en cours de réflexion. Les besoins, comme les idées ne manquent pas. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Manifestations

Chaque année, les jeunes sapeurs-pompiers participent aux manifestations organisées par l'Union Départementale (Cross de la Sainte-Barbe, congrès, ...) comme à celles organisées par le SDIS (challenge de la qualité, cross départemental, ...).

Cette année, les jeunes ne dérogeront pas à la règle. Nous participerons au cross de la Sainte-Barbe puis au cross départemental qui se déroulera le 1er février 2014 à Septème. Les qualifiés représenteront le département au championnat de France.

En avril-mai se tiendra la finale départementale d'athlétisme et de parcours sportif. Les meilleurs représenteront le département dans l'Ain au mois de juin.

Le 14 juin, nous répondrons bien entendu à l'appel de nos amis de Roussillon qui accueilleront notre congrès.

A noter que chaque année, les jeunes sapeurs-pompiers organisent un rassemblement technique départemental. Cette journée, entièrement dédiée aux JSP, est une occasion unique pour les mettre à l'honneur et exposer le fruit d'une année de travail à nos concitoyens qui ne savent pas ce que fait un JSP. Ce rassemblement est moins une compétition qu'une occasion unique pour les JSP de s'affronter amicalement, se retrouver autour de leur passion commune et d'échanger en toute amitié et convivialité. Les résultats qui viennent récompenser chaque section ne représentent rien à côté du plaisir que chacun pourra éprouver à être présent.

Nous profitons de cet article pour vous inviter cordialement, vous lecteurs, à venir nous rencontrer à cette occasion et à amener vos parents, vos amis. Nous lançons également un appel aux sections qui n'ont pas l'habitude de participer. La vie de jeunes sapeurs-pompiers, ce n'est pas d'être renfermé sur soi-même mais bien d'être ouvert sur le monde, de découvrir d'autres personnes, de partager. Deux manifestations sont importantes à nos yeux : le rassemblement, pour l'aspect regroupement et interactivité entre les JSP et le congrès. Le congrès par respect pour nos aînés. Le congrès par respect pour l'organisateur. Le congrès par respect de notre union départementale qui se mobilise au quotidien pour les JSP. Votre présence, votre participation, aussi symbolique soit-elle, est un gage d'adhésion aux valeurs des sapeurs-pompiers. A nos valeurs.

Cette année, le rassemblement aura lieu à Trept. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates.

**Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME,
Animateur du « Pôle Pédagogique JSP »**

BIENVENUE À SEPTÈME POUR LE CROSS DÉPARTEMENTAL 2014

Le samedi 1er février 2014, le cross départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère se déroulera à Septème. Cette compétition organisée par le service départemental, avec le soutien et le concours de l'U.D.S.P. 38, se tient chaque année au début du mois de février. Pour l'édition 2014, le centre de Septème, l'amicale et la section JSP mettront tout en œuvre pour vous accueillir.

Septème en Dauphiné.

Situé dans le nord Dauphiné, Septème compte le nombre de bornes entre Vienne et Milan, le long d'une ancienne voie romaine. L'origine de son nom est donc issue de Septième qui était la borne implantée dans un quartier qui s'appelle encore aujourd'hui le Péage. La commune de Septème, qui a compté plus de 3 000 habitants au XVIIIème siècle, est surtout connue pour son château du XIème siècle. Ce château, qui se visite, a été reconstruit à plusieurs reprises. Catherine de Médicis y fit étape avec le futur Charles IX. Protégé par de puissants remparts de plus d'un kilomètre de long, classé aux monuments historiques, le château s'impose dans le paysage comme un gardien immuable malgré les âges. La visite du château sera proposée aux accompagnateurs.

Si le village n'est qu'à 188 mètres d'altitude, de nombreuses collines l'entourent. Nous aurions pu choisir de courir dans les bois de Chapulay, forêt domaniale dense qui domine la commune jusqu'à 388 mètres d'altitude, mais nous avons préféré privilégier un parcours plus dynamique et spectaculaire correspondant mieux au type d'épreuves qui attendent le concurrent lors du championnat de France.



Habitué à accueillir les concours de Boules et des réunions du conseil d'administration, nous avons depuis longtemps envie d'organiser un cross départemental. En 2008 déjà, nous avons accueilli le rassemblement départemental des JSP. Notre section JSP fêtera cette année sa dixième année et nous placerons cette compétition dans le cadre de cet anniversaire qui nous animera toute la saison.

Notre objectif est de vous accueillir dans les meilleures conditions tout en favorisant l'ouverture à la population du cross et du monde des sapeurs-pompiers. Dès à présent, réservez votre samedi 1er février et venez nous rendre visite. Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, nous serons là, présents pour vous accueillir et faire passer une bonne journée de sport chez les sapeurs-pompiers.

**Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME,
Animateur du « Pôle Pédagogique JSP »**

RASSEMBLEMENT PARENTS, ENFANTS DU PÔLE SOCIAL DE L'UDSP 38, LE SAMEDI 25 MAI 2013 À SAINT JEAN-DE-BOURNAY



L'amicale des sapeurs-pompiers de la Région Saint-Jeannaise a pris en charge, cette année, l'organisation de la journée de détente offerte aux familles avec orphelins soutenues par l'UDSP 38.

L'accueil des familles s'est fait à la caserne de Saint Jean-de-Bournay aux environs de 08 h 00. Après s'être mutuellement présentés, enfants et adolescents sont partis, accompagnés de quelques parents, dans un mini bus guidés par Karène et Nicolas en direction de Septème pour une séance d'accrobranche.



Pendant ce temps, les mamans ont pu profiter d'un atelier « création culinaire » sous la houlette d'un restaurateur local.

Vers 11 h 30 ont été reçus le commandant Pierre MAZURE, ancien président de l'ODP et le major Jean-Paul MARTIN.

Un hommage leur a été rendu pour marquer notre reconnaissance pour les actions accomplies en faveur des familles, pour l'écoute et la disponibilité dont ils ont su faire preuve tout au long de leur mandat.

A cette occasion, le colonel Jacques PERRIN, s'est vu remettre, par le commandant Pierre MAZURE, la médaille de l'ODP qui lui avait été attribuée il y a quelques années.





Délégués O.D.P de 1990 à 2013

Etaient cordialement invités à cette cérémonie, les anciens pupilles de l'Isère et leur famille, l'ensemble du conseil d'administration et du comité d'honneur, le pôle social et tous les délégués départementaux des pupilles qui se sont succédés au sein de notre association.

On a pu noter également la présence du colonel Guy MORAND, représentant le colonel Bernard FRANOZ, premier vice-président de l'ODP, ainsi que celle de messieurs Jean-Paul BOSLAND, Armand GROGNUX et Jean-Pierre MORAS de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes.

Le lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER, quant à lui, représentait le colonel Hervé ENARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère.

Un apéritif dînatoire réunit l'ensemble des participants pour un moment de convivialité, à la grande joie de la jeunesse présente.

L'après-midi fut consacré, quant à lui, à une partie de laser game, à Bourgoin-Jallieu, acti-



Familles de l'Isère



Anciens pupilles de l'Isère



Les représentants de St-Jean de Bournay

tivité qui remporta un franc succès et fit l'unanimité parmi les participants.

Les sourires qui illuminaient les visages au retour en furent la preuve et les récits animés, même des plus timides, montrèrent bien la grande satisfaction ressentie.

En ce qui concerne les adultes, cette partie de la journée permit de nombreux échanges constructifs et bénéfiques pour chacun.

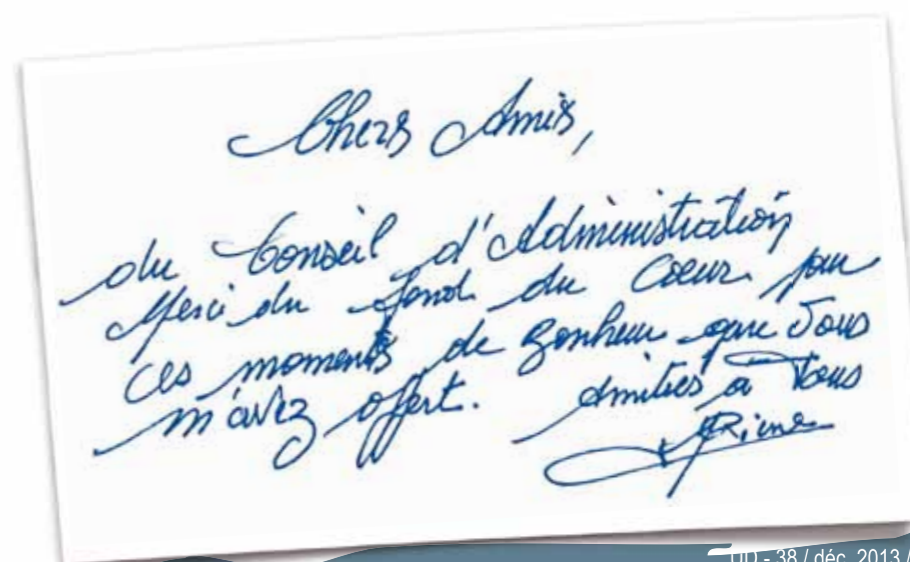
C'est peu après 17 h 00 qu'il a fallu se séparer au grand regret des enfants qui nous ont fait part de leur souhait de renouveler une telle journée.

Comme l'a si bien dit Jason : « Super à l'année prochaine ! ».

Profitions de cet article pour exprimer notre plus vive reconnaissance à ceux qui ont pris l'initiative d'offrir et d'organiser cette formidable journée placée sous le double signe du sport et de la détente.

Une pensée également pour notre photographe qui a su s'adapter aux demandes nécessaires pour la réalisation de cet article.

Nous intégrons dans ces remerciements le colonel Hervé ENARD qui a bien voulu mettre à disposition des V.T.P. pour le transport des familles.





C'est vêtues de magnifiques tabliers au nom de chacune, offerts par l'amicale de la Région Saint-Jeannaise, que l'atelier culinaire s'est déroulé.

Le Chef Cédric nous avait préparé un programme fourni :

- Comment préparer un succulent caviar d'aubergine,
- Plus technique, comment désarêter un filet de saumon,
- Réaliser des verrines avec les deux précédentes préparations,
- Et gourmandise oblige, concocter un fondant au chocolat.

Quelques souvenirs : les grands couteaux de professionnel qui se sont parfois un peu trop approchés des doigts, les pinces à désarêter (ou à épiler au dire de certaines), un premier cours par un professionnel pour les mamans mais aussi



premier cours pour le professeur (ce que nous n'avons appris qu'à la fin), la gentillesse et l'efficacité pédagogique de notre chef Cédric.

Ces moments partagés ont permis de consolider des liens nés entre les participantes lors de la précédente édition.

Le comité de rédaction

- Cléa
- Sandrine
- Marie-Pierre
- Laurence
- Sandrine
- Jason
- Maria José
- Stéphanie
- Romain
- Frédéric et Anaïs
- Evan
- Yanis
- Maëlys
- Cynthia
- Oriane
- Fabienne
- Stéphanie et Yanick
- Lenny
- Michelle
- Caitlin
- Romain
- Bastien
- Baptiste
- Tiffany
- Noa
- Jérôme et Florence

REMISE D'ORDINATEURS

Bastien, Romain, Jason, Cynthia, Nathanaël et Myriama se sont vus remettre, par l'intermédiaire de l'UDSP 38, un ordinateur offert par l'ODP.

L'outil informatique est aujourd'hui indispensable dans la vie d'un jeune collégien, lycéen ou étudiant.

Les membres du Conseil d'Administration de l'œuvre des Pupilles ont conscience de cette réalité et ont souhaité, toujours dans le souci de voir les pupilles réussir leurs études, leur offrir cette prestation : la dotation d'ordinateur.

Chaque élève percevant des allocations trimestrielles et entrant en classe de sixième se voit remettre un ordinateur de bureau et tout jeune quittant la troisième et poursuivant son cursus reçoit un ordinateur portable. De plus, chaque étudiant entamant des études supérieures bénéficiera d'un mini portable.

Le comité de rédaction



ACTIONS DE L'ODP EN ISÈRE

- Dotation en ordinateur des élèves en secondaire et supérieur.
- Prêt d'un appartement à Paris pour venir en aide à un enfant de sapeur-pompier dont l'état de santé nécessitait des soins médicaux spécifiques
- Participation d'enfants à des stages ou séjours organisés par l'ODP (dossier SOL EN FA).
- Attribution d'aides ponctuelles ciblées.
- 6 familles soutenues trimestriellement dans le cadre des dossiers SOL EN FA.

VERSEMENTS DES DONS DES AMICALES ISÉROISES EN FAVEUR DE L'ODP

2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
16 145.00 €	20 000.00 €	20 420.09 €	22 127.09 €	20 000.00 €	20 000.00 €	18 600.00 €	20 000.00 €

**Vous pouvez adresser vos dons
à l'Union départementale qui les transmettra à l'ODP**

"NOTRE COMBAT : SAUVER DES VIES"

Depuis 27 ans l'Association Française contre les Myopathies et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France sont associées afin de récolter des fonds pour aider la recherche à « VAINCRE » les maladies.

Les 6 et 7 décembre prochains, accompagnés de vos familles, vos proches et vos amis vous allez être nombreux à vous mobiliser pour cette noble action. Je m'associe à notre président, le Colonel Jacques PERRIN, notre directeur départemental, le Colonel Hervé ENARD et notre président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, le Colonel Eric FAURE, pour vous adresser nos sincères remerciements.



« Solidarité, proximité et don de soi sont les valeurs que nous portons avec l'AFM depuis 1987 et c'est, sans nul doute, ce qui fait la force de notre partenariat ! Le combat contre la maladie que nous menons ensemble, sans relâche, n'est pourtant rien sans votre implication à tous. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à ce que tout notre réseau associatif se mobilise pour le Téléthon. »
Eric Faure, président de la FNPF

« Les pompiers sont des partenaires historiques et fidèles du Téléthon et nous sommes très fiers de votre mobilisation sans faille à nos côtés ! Vous pouvez également être fiers de ce que nous avons réalisé ensemble depuis le 1^{er} Téléthon : nous écrivons, grâce à la mobilisation des donateurs, bénévoles et partenaires, l'une des plus belles pages de l'histoire de la médecine contemporaine et de la solidarité française. Continuons ensemble pour atteindre notre objectif : guérir. »
Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'AFM-TELETHON



TOUS CONCERNÉS !

Les 6 et 7 décembre prochains, le 27^e Téléthon mobilisera des milliers de sapeurs-pompiers avec...

Un thème national
Pour unifier les actions des sapeurs-pompiers au profit du Téléthon, la Fédération a choisi, cette année, de mettre l'accent sur « Les gestes qui sauvent ».

3 nouveaux produits
Dans la série « camion de pompier »



La peluche

Le porte-clés

Un seul code à retenir : P025
N'oubliez pas de vous rapprocher du correspondant téléthon de votre union départementale et d'enregistrer vos animations sous le code P025 pour que les bénéfices soient reconnus comme le fruit de l'engagement des sapeurs-pompiers !

Pour en savoir plus, échanger des idées d'animation, trouver votre correspondant...
www.pompiers.fr

N'oubliez pas que toute action faite aux noms des Sapeurs-Pompiers de France doit être déclarée et validée par l'UDSP 38. Comme les années précédentes, je reste, avec mes coordinateurs adjoints le capitaine Michel GROSSELIN et l'adjudant-chef Jean-Yves JANIN, à votre entière disposition pour vous aider.

Cette année nos supports sont « le FPT » pour la peluche et le « VSAV » pour le porte-clés. Comme pour les dossiers, pour vos commandes mes adjoints et moi-même sommes à votre entière disposition. Avis aux collectionneurs, la peluche sera tirée à 150 000 exemplaires et le porte-clés à 50 000 exemplaires.

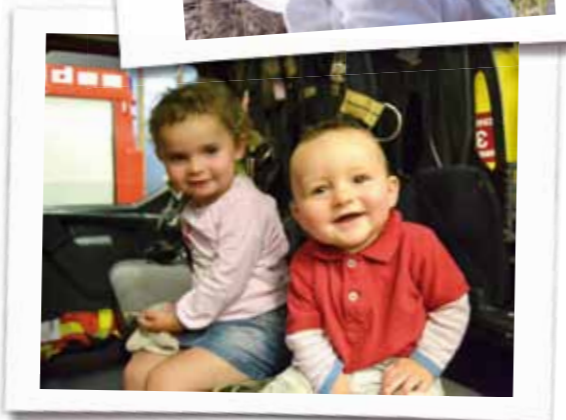
Lieutenant Ernest NGUYEN
Membre du Comité Fédéral National des Sapeurs-Pompiers de France
Coordinateur départemental Téléthon sapeurs-pompiers de l'Isère

NAISSANCES

BOURG D'OISANS

Deux nouveaux binômes viennent renforcer la caserne de Bourg d'Oisans :

- **Lenny**, fils de Julie MERIENNE et du sergent-chef Cédric GIRAUD
- **Enola**, fille d'Anne Charlotte GAILLARD et du sapeur Pierre MARTIN
- **Enzo**, fils du sapeur Charlène COMELA et du caporal-chef Jeremy FREL
- **Haley**, fille du caporal-chef Emilie BILLON et du sergent-chef Sébastien BOEUF



HERVEUX

Calie est née le 20 août 2013 avec un mois d'avance, elle pèse 2.320 kg et mesure 46 cm.

Elle est la fille de Laura et Jérôme SOLNON qui est pompier à Heyrieux



VIZILLE

- **Nohé** MARINI dans le foyer du caporal-chef Benjamin MARINI et de Sabrina DEGOUT. Ses deux frères Mattéo et Nolan sont tout heureux de ce renfort.
- **Axel** LARCIER dans le foyer du caporal Julien et Marielle LARCIER. C'est leur premier enfant.



L'Union Départementale adresse ses félicitations aux parents et des gros bisous aux enfants.

MARIAGES



BOURG D'OISANS

Le sapeur Franck Basset et Cindy se sont dit « Oui » le 27 juillet 2013 à Bourg d'Oisans. Les mariés sont sortis sous une haie d'honneur de casque de pompiers.

LES VAULNAVEYS

Le sergent Alexandre PREGAL et le 1ère classe Elodie AMIGUET se sont mariés le 1er septembre à la mairie de Saint-Martin-d'Uriage.

Une belle surprise les attendait à la sortie... la traditionnelle haie d'honneur faite par leurs collègues sapeurs-pompiers des Vaulnaveys.



VAL DU VER

Les sapeurs de 1ère classe Pascaline BOUGUET et Grégory GUILLERMAZ de la caserne de SAINT-CHEF / VAL DU VER se sont dit « oui » le samedi 27 juillet à la mairie de Saint-Chef.



L'Union Départementale adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Etat Civil

A LA MÉMOIRE DU CAPORAL-CHEF PATRICK TROUILLOUD, DÉCÉDÉ LE 29 MAI 2013



Entré au corps des sapeurs-pompiers de VOUREY le 1er Novembre 1996, Patrick TROUILLOUD a rapidement passé ses stages de base. Il a été nommé caporal en 2006, puis caporal-chef en 2009. Son dynamisme et son altruisme en firent un élément moteur de la caserne pendant près de 20 ans.

Parallèlement, il mit ses qualités au service de l'Amicale, dont il fût le vice-président pendant 10 ans.

Sa disparition prématurée laisse un grand vide à la caserne et dans le cœur de chaque sapeur.

Antoine LOZANO,
Vourey

ILS NOUS ONT QUITTÉ

CENTRE	PRÉNOM	NOM
Vourey	Patrick	TROUILLOUD
Roussillon	Daniel	CHENAVIER
St Quentin Fallavier	Roger	FOURNIER
Val du Ver	Roger	BURFIN
Péage-de-Roussillon	Roger	MONDANGE
La Bâtie Montgascon	Maurice	GAILLARD
La Côte Saint André	Virginie	SIGAUD
Pont de Claix	Robert	RIOTTON
Vizille	François	GUTIERREZ-MARTINEZ
Les Vaulnaveys	Georges	PERONNARD-PERROT
Val du Ver	Marcel	PAVIOT

L'Union Départementale adresse
ses sincères condoléances aux familles.

Votre Avis nous intéresse...

Dans le cadre de l'amélioration du journal bisannuel de l'U.D.S.P. 38, la commission lance une enquête auprès des destinataires de cette revue.

Étant conscient que le contenu actuel ne répond peut-être pas à vos attentes, et dans le souci de fidéliser nos lecteurs, la commission du journal a décidé de vous donner la parole.

La forme actuelle vous convient-elle ? OUI NON

Selon vous, y-a-t-il des rubriques à supprimer ? OUI NON

Si oui lesquelles :

La vie des casernes et amicales devrait-elle être plus étoffée ? OUI NON

Quels sujets/rubriques pourraient être abordés ?

Souhaiteriez-vous qu'il y ait des correspondants pour récolter les informations émanant des casernes et amicales à faire paraître dans le journal ?

OUI NON

Devrions-nous vous informer (présidents amicales/chef de casernes) des dates limites pour déposer vos documents avant la parution ? OUI NON

Formulez vos remarques et suggestions :

FACULTATIF

Nom.....Prénom.....

Amicale d'appartenance.....



Nous comptons sur vous et vous en remercions par avance. Nous vous tiendrons informés des résultats dans une prochaine revue.

La commission
du journal

Annonces

ALDI2^e de Couverture

Ardagh Group..... p39

Conseil Général p12

Copal..... p31

Danone p25

Décathlon..... p45

Eaton Industrie p10

Eurofeu..... p30

Fraternelle p8

Groupe 38 p28

Langevin Automobiles p54

Leclerc..... 3^e de couverture

Mairie de St Herès..... p38

MNSP4^e de Couverture

MNSP p6

Sanicar p23

Régie des Eaux p52

Renault Trucks p12

SMTC..... p2

Sud Isère Alarme p22

Winoa p29

MISE EN GARDE

« Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » est la seule revue officielle de tous les sapeurs-pompiers du département de l'Isère.

*Pour tous renseignements avant signature,
prenez contact auprès de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :*

U.D.S.P. 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex

Tél.: 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16

Courriel : udsp38@wanadoo.fr - Site Internet : www.udsp38.fr